



OMA  
ORGANISATION MAROC AFRIKA  
CULTURES & DÉVELOPPEMENTS

MAGAZINE

BULLETIN  
DE LIAISON  
DE VEILLE

منظمة مغرب افريقيا

ORGANISATION MAROC AFRIKA

CULTURES & DÉVELOPPEMENTS

# Conflit Israélo-Palestinien

- ▶ Le Roi du Maroc ordonne l'envoi d'une aide humanitaire d'urgence aux palestiniens de Gaza
- ▶ Le Maroc condamne fermement le bombardement de l'Hôpital «Al Mamadani » à Gaza et appelle à la tenue d'une réunion d'urgence du conseil de la ligue arabe au niveau des ministres des AE
- ▶ L'OMA condamne au nom de la société civile africaine toutes attaques contre des civils, le bombardement de l'Hôpital Al Mamadani, lance un appel en 11 points et soutient les 5 propositions du Roi du Maroc Président du Comité Al Qods au "Sommet de la Paix" du Caire
- ▶ La BM estime que le conflit au Moyen-Orient pourrait provoquer un double choc sur les marchés mondiaux des produits de base.
- ▶ L'OCI condamne et formule plusieurs recommandations après l'agression militaire israélienne en cours contre le peuple palestinien





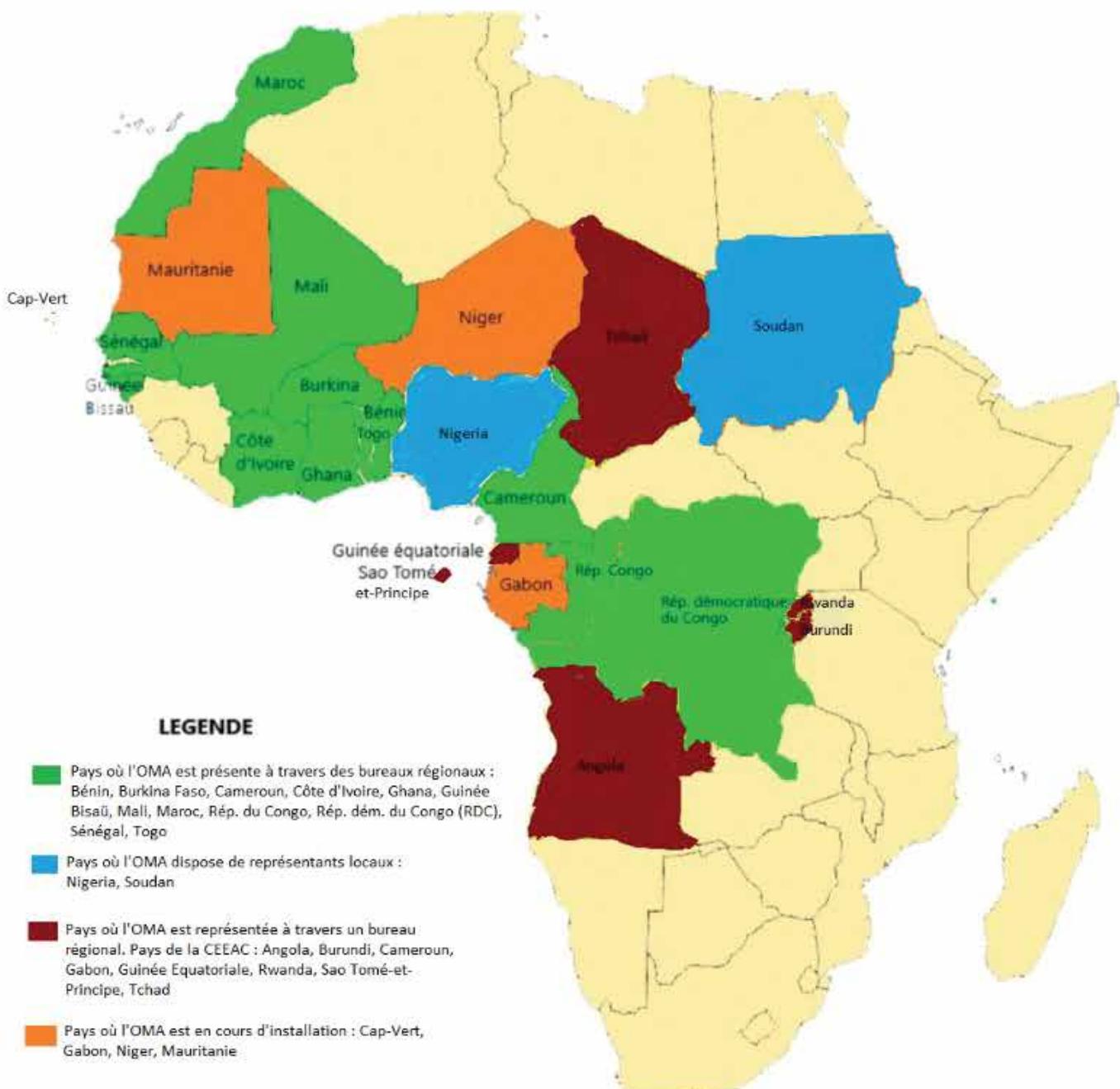
# Organisation Maroc Afrika

## Cultures & Développements

ONG à vocation Intercontinentale

Pour le développement des échanges culturels,  
La valorisation des potentialités humaines,  
La promotion et la consolidation  
de l'intégration interafricaine.

## PRÉSENCE DE L'OMA EN AFRIQUE



# sommaire



## LA VOIX DE L'OMA

**06 - 07** • **L'OMA** condamne au nom de la société civile africaine toutes attaques contre des civils, le bombardement de l'Hôpital Al Mamadani, lance un appel en 11 points et soutient les 5 propositions du Roi du Maroc Président du Comité Al Qods au "Sommet de la Paix" du Caire

## DIPLOMATIE

- 08** • **Conflit israélo-palestinien** : Le Maroc appelle à la tenue d'une réunion d'urgence du Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères arabes
- 09** • **Sahara**: Le Bahreïn réitère son soutien à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Maroc
- 10** • **L'Algérie** annonce la suspension de sa médiation avec le Niger
- 11** • **La RDC et l'Ouganda** annoncent la suppression de visa d'entrée
- 12** • **Le Maroc** condamne fermement le bombardement de l'hôpital «Al Maamadani» dans la bande de Gaza par les forces israéliennes
- 13** • **L'OCI** condamne et formule plusieurs recommandations après l'agression militaire israélienne en cours contre le peuple palestinien
- 14** • **L'UE** annonce un cadre autonome de mesures restrictives contre le Niger
- 15** • **Le Maroc** salue une nouvelle résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU sur le Sahara marocain

## ECONOMIE

- 16** • **L'UE** annonce une enveloppe de plus de 650 millions de dollars pour l'Ethiopie sur la période 2024-2027
- 17** • **Bank Al-Maghrib** investit dans des obligations de développement durable de la Banque mondiale
- 18** • **IFC, Mediterrania Capital et FMO** investissent 57 millions d'euros dans CASHPLUS pour renforcer l'inclusion financière au Maroc
- 20** • **Déclaration de marrakech** sur l'accélération du financement de l'émergence africaine
- 22** • **L'Egypte** émet les premières obligations Panda durables d'Afrique d'une valeur de 478,7 millions de dollars
- 24** • **La BAD et la PAFO** signent un protocole d'accord pour soutenir les petits exploitants agricoles
- 26** • **La BAD** impose une non-exclusion conditionnelle de 12 mois à Unik Construction Engineering (Pty) Limited pour pratique de corruption
- 27** • **Le FMI** prévoit une croissance de 4,1 en 2023 au Sénégal
- 28** • **La Banque mondiale** annonce la publication d'un nouveau rapport sur les Perspectives économiques du Togo
- 29** • **Les États-Unis** suspendent leur aide destinée au Gabon
- 30** • **Phosphates** : Maroc et Afrique « la clé de la sécurité alimentaire mondiale»
- 31** • **Mauritanie** : Le FMI prévoit un ralentissement de la croissance économique qui devrait s'établir à 4,8%
- 32** • **La BM** estime que le conflit au Moyen-Orient pourrait provoquer un double choc sur les marchés mondiaux des produits de base



46



50



### -Bureau exécutif-

#### PRÉSIDENT

**Dr Najib KETTANI**

#### VICE-PRÉSIDENTS

**Professeur Hassan OUA ZZANI CHAHIDI**

**Professeur Mohamed HARAKAT**

**Professeur Sabhallah EL RHAZI**

**Professeur BENHAYOUN**

**Dr Abdelilah EL MANSSOURI**

#### SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

**Dr Farid FERHAT**

#### SECRÉTAIRES ADJOINTS

**Said RAIHANI**

**Aboukacem CHEBRI**

#### TRÉSORIER

**Mohamed ABOUELKACIM**

#### TRÉSORIERS ADJOINTS

**Aicha TALEKI**

#### CONSEILLERS

**Amal LEGOUITA**

**Fouad EL YAJIZI**

**Abdelaziz MOUDDENE**

## JURIDIQUE

- 34 • **L'opposant tchadien** Succès Masra reporte son retour dans son pays
- 35 • **Sénégal** : L'opposant Ousmane Sonko serait «dans un profond coma» selon sa défense

## POLITIQUE

- 36 • **Côte d'Ivoire** : Kandia Camara élue présidente du Sénat
- 37 • **RDC** : Le FCC insiste sur la présence de l'opposition au sein de la CENI
- 38 • **Côte d'Ivoire** : Alassane Ouattara encourage le nouveau gouvernement à consolider les performances enregistrées

## SECURITE

- 39 • **L'ONU** sanctionne deux responsables de groupes armés en RDC
- 40 • **MINUSMA** détruit ses munitions hors d'usage alors qu'elle s'apprête à quitter le Mali et communique sur sa démarche

## SOCIETE

- 41 • **Le chef des droits de l'homme de l'ONU** appelle les Etats membres à plus d'efforts pour combattre les causes profondes de la haine religieuse
- 42 • **Assemblée générale des Nations Unies** : Quatre pays africains élus au Conseil des droits de l'homme
- 43 • **Distinction** : Oumar Abdoulaye Ba, DG de l'ASERGMV reçoit le prestigieux prix d'excellence de l'African Achievers Awards, Londres
- 44 • **Le Roi du Maroc** ordonne l'envoi d'une aide humanitaire d'urgence aux Palestiniens de Gaza
- 45 • **Amnesty International** accuse Meta d'avoir contribué à des atteintes aux droits de la communauté tigréenne en Ethiopie

## CULTURE

- 47 • **La Tunisie** annule les JCC 2023 en solidarité avec la Palestine

## SANTE

- 48 • **Guinée** : Une épidémie de diphtérie fait une cinquantaine de morts
- 49 • **Le Maroc** active son système de veille sanitaire devant la menace de la punaise de lit

## SPORT

- 50 • **Le trio Maroc-Espagne-Portugal** retenu pour l'organisation de la Coupe du Monde 2030 de football
- 51 • **Le Maroc** soutient l'Arabie Saoudite pour l'organisation des phases finales de la Coupe du Monde de football 2034.



***Dr Najib KETTANI***

**L'OMA condamne au nom de la société civile africaine toutes les attaques contre des civils, le bombardement de l'Hôpital Al Mamadani, lance un appel en 11 points et soutient les 5 propositions du Roi du Maroc Président du Comité Al Qods au "Sommet de la Paix" du Caire**

Par la voix de l'OMA, l'Organisation Maroc Afrika, Cultures et Développements (OMA), nous condamnons avec la plus grande fermeté le bombardement de l'hôpital Al Maamadani dans la bande de Gaza, le mardi 17 octobre 2023, avec pour conséquence plus de 3000 morts parmi les civils palestiniens dont des centaines d'enfants, ainsi que des milliers de blessés. L'infrastructure hospitalière de l'hôpital Al Maamadani bombardée n'abritait pas que des malades, mais également de nombreuses familles déplacées fuyant les bombardements de l'armée israélienne sur différentes zones de la bande de Gaza.

Ce raid aveugle et criminel contre un hôpital est impardonnable. Cependant, il ne saurait être question de punition collective infligée à des civils, ce qui constitue une violation manifeste et délibérée du droit international et humanitaire, passible de poursuites devant la Cour pénale internationale de justice.

Le bilan des raids de l'aviation israélienne et des bombardements continus et écrasants devrait faire réfléchir la communauté internationale contre tout dérapage des attaques et contre-attaques démesurées pouvant entraîner le monde dans un cycle infernal aux conséquences incalculables pour l'humanité.

Les nombreuses manifestations dans le monde ont appelé d'une seule voix au cessez-le-feu et à protéger la Palestine et les Palestiniens contre les bombardements intensifs de la population civile.

**L'OMA appelle à :**

- L'arrêt des bombardements par l'armée israélienne des villes et villages palestiniens, et à l'arrêt du lancement des roquettes par la partie palestinienne.

- L'arrêt par Israël du siège de la bande de Gaza avec coupure de l'approvisionnement en électricité, en eau, et en carburant, alors que l'unique centrale électrique de Gaza s'est retrouvée à l'arrêt et les réserves de nourriture et d'eau s'épuisent rapidement.

- Invite les Nations unies et l'ensemble des organisations éprises de paix à s'opposer avec fermeté contre le génocide des civils palestiniens en prenant des mesures décisives qui puissent permettre de mettre un terme aux crimes de guerre en cours.

- L'OMA estime qu'il est plus qu'opportun de remettre sérieusement sur la table des négociations concernant la solution de deux Etats distincts, israélien et palestinien, vivant côté à côté qui serait la seule solution à ce conflit qui perdure depuis soixante quinze ans déjà...

L'OMA estime qu'il n'y a pas d'alternative à la création d'un État palestinien aux côtés d'Israël, ce qui serait la seule solution possible à ce conflit. Tant que chaque partie restera cantonnée dans sa position, des massacres continueront et les condamnations verbales, qui restent importantes et utiles, ne suffiront jamais à consoler profondément les familles éprouvées.

- L'OMA demande l'arrêt des provocations sur le Mont du Temple [référence à la mosquée al Aqsa à Jérusalem qui est historiquement un foyer de tension entre juifs et musulmans] et ses campagnes de colonisation en Cisjordanie,

- L'OMA suggère l'échange de l'ensemble des prisonniers et otages que détiennent les israéliens et les palestiniens dans un geste de compromis et de dégèle de la situation très compliquée entre les 2 parties

- L'OMA appelle les pays qui ferment les yeux et justifient les raids incessants sur le peuple palestinien soumis depuis le 7 octobre à un déluge de bombes israéliens à changer de paradigme et à jouer un rôle constructif pour trouver les vraies solutions au problème israélo-palestinien afin d'éviter le génocide du peuple palestinien et éviter tout dérapage pouvant survenir et jouer le rôle modérateur et resonner le pouvoir en place en Israël au respect des vies humaines des civiles.

L'OMA salue l'initiative du Roi Mohammed VI qui a convoqué le 11 octobre une réunion ministérielle d'urgence de la Ligue arabe sur la guerre israélo-palestinienne en vue d'examiner les actions politiques à mener aux niveaux arabe et international pour mettre fin à l'escalade dans les territoires palestiniens et cesser de prendre pour cible les civils.

L'OMA prend acte de l'initiative du président Sissi d'Egypte pour le « Sommet de la Paix », dont les travaux ont débuté, samedi 21 octobre au Caire avec la participation de 30 pays, de l'Organisation des Nations Unies et de trois organisations régionales.

Ce Sommet, vise à réduire l'escalade à Gaza, à protéger les civils, à ouvrir des couloirs de sécurité et à permettre l'entrée de l'aide humanitaire.

L'OMA appuie sans réserve les 5 propositions du Roi Mohammed VI Président du Comité Al Qods, qui souhaite que ce sommet émette

cinq messages principaux à l'adresse de la communauté internationale, message se résumant comme suit :

- **1er** Réduire l'escalade, à cesser l'effusion de sang et les agressions militaires, et à épargner à la région les affres d'un conflit qui risque d'anéantir ce qui reste des chances de la paix et de la stabilité.

- **2.** Protéger les civils et de ne pas les prendre pour cible, conformément aux principes du Droit international, du Droit international humanitaire et des valeurs humaines communes.

- **3.** Permettre l'acheminement des aides humanitaires, de façon rapide et fluide, et en quantité suffisante au profit des habitants de la bande de Gaza.

- **4.** Rejet de toutes les solutions et idées visant à déplacer ou à déporter les Palestiniens de leur territoire et à mettre en danger la sécurité des pays voisins.

- **5.** L'impératif de lancer un véritable processus de paix qui mène à la solution à deux États, un État palestinien dans les frontières du 4 juin 1967, avec Al Qods-Est comme capitale, vivante côté à côté avec l'État d'Israël.

L'OMA réaffirme que le monde n'a pas besoin de toutes ces souffrances qui peuvent être évitées par la générosité et la volonté politique et l'empathie, au lieu de perdre les énergies dont on a tant besoin pour faire face à certains défis actuels comme le réchauffement climatique qui est à l'origine de la montée des températures, des déplacements des populations ou encore de la pauvreté et des pénuries de denrées alimentaires

L'OMA, ONG Panafricaine à vocation intercontinentale, œuvre pour le développement des échanges culturels, la valorisation des potentialités humaines, la promotion et la consolidation de l'intégration interafricaine et milite pour la paix et la concorde entre les pays.

Pour rappel, l'OMA est présente et représentée outre le Maroc, dans toute l'Afrique et différentes parties du monde.

**Dr Najib KETTANI**  
Président Fondateur & international de l'OMA

Fait le 23 octobre 2023



## **Conflit israélo-palestinien : Le Maroc appelle à la tenue d'une réunion d'urgence du Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères arabes**

Le Royaume du Maroc a, sur instructions de son Roi Mohammed VI, appelle à la tenue d'une réunion d'urgence du Conseil au niveau des ministres des Affaires étrangères arabes pour la concertation et la coordination au sujet de la détérioration de la situation dans la bande de Gaza et du déclenchement d'actions militaires visant les civils, ainsi que pour la recherche des moyens pour l'arrêt de cette dangereuse escalade, informe un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le document affirme que d'intenses concertations se déroulent pour la tenue de la réunion au cours de cette semaine au siège de la Ligue des Etats Arabes au Caire.

Président de la session actuelle du Conseil de la Ligue des Etats Arabes au niveau ministériel, le Maroc a exprimé, la veille dans un autre communiqué, sa profonde préoccupation suite à la détérioration de la situation et au déclenchement des actions militaires dans la bande de Gaza et condamné les attaques contre les civils d'où qu'ils soient.

Le Royaume, qui n'a eu de cesse de mettre en garde contre les répercussions du blocage politique sur la paix dans la région et contre les risques de l'aggravation des tensions qui en résulte, appelle à un arrêt immédiat de tous les actes de violences et à un retour à l'apaisement, tout en évitant toutes les formes d'escalade pouvant saper les chances de la paix dans la région.

Le Maroc, dont le Roi préside le Comité Al Qods, souligne que le dialogue et les négociations demeurent la seule voie pour parvenir à une solution globale et durable à la question palestinienne, sur la base des résolutions de la légalité internationale et du principe des deux Etats, tel que convenu au niveau international.

Soulignons que le conflit qui a repris samedi 7 octobre entre Israël et le Hamas a fait dans l'ensemble plus de 1.100 morts, selon les bilans communiqués ce lundi matin des deux côtés : plus de 700 morts et 2.150 blessés côté israélien, contre 413 morts et 2.300 blessés côté palestinien.

• Article paru le 09 octobre 2023

# Sahara:

# Le Bahreïn réitère son soutien à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Maroc

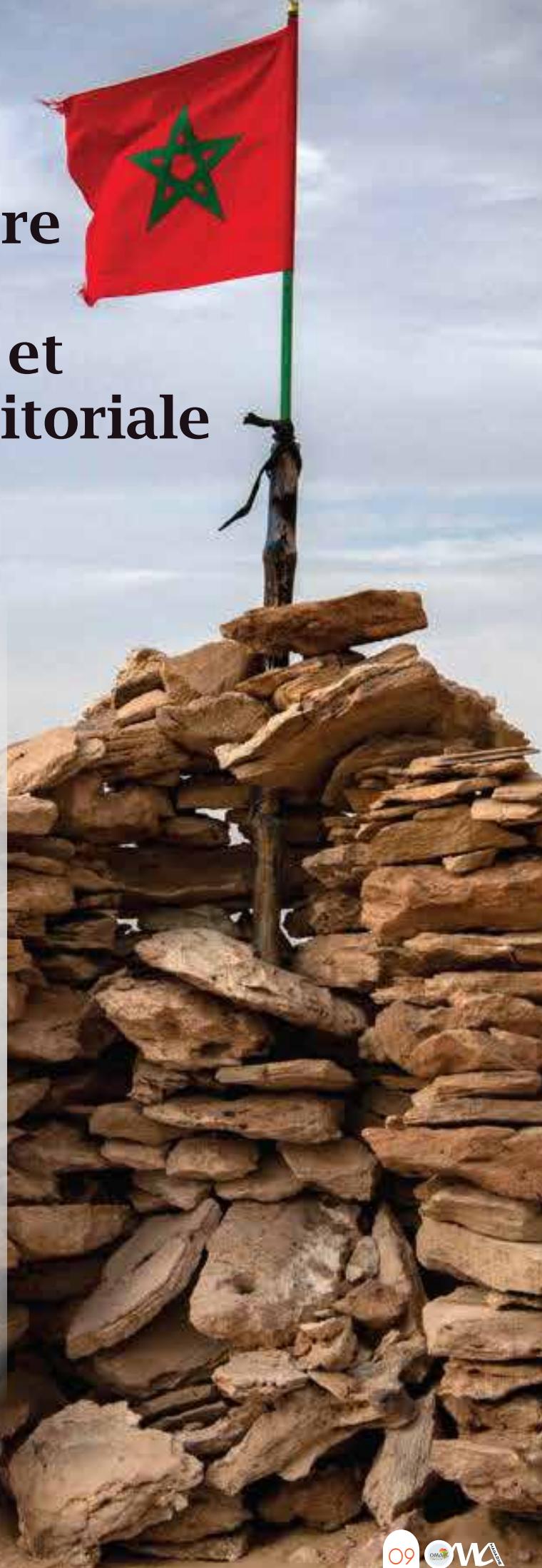
e Bahreïn a réaffirmé, ce lundi 09 octobre à New York, sa position «constante et solidaire» en soutien à la souveraineté nationale et à l'intégrité territoriale du Maroc, rapporte l'agence marocaine de presse MAP.

D'après cette source, la représentante du Bahreïn a affirmé, devant les membres de la 4<sup>e</sup> commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, que «le Royaume du Bahreïn réitere sa position constante et solidaire avec le Royaume du Maroc dans la préservation de sa sécurité et de son intégrité territoriale».

Elle a indiqué que son pays renouvelle son soutien aux efforts sérieux que déploie le Maroc en vue de trouver une solution politique à la question du Sahara marocain, basée sur l'initiative d'autonomie et dans le cadre de la souveraineté et l'intégrité territoriale du Royaume.

La diplomate a aussi salué les efforts du Secrétaire général des Nations Unies visant à parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique et durable, basée sur le compromis et dans le cadre de la souveraineté nationale du Maroc, ajoute la MAP.

• Article paru le 09 octobre 2023



# **L'Algérie annonce la suspension de sa médiation avec le Niger**



Algérie a décidé de «surseoir à l'engagement des discussions préparatoires» qui étaient prévues avec la junte militaire au pouvoir au Niger, selon un communiqué du ministère algérien des Affaires étrangères rendu public lundi 9 octobre.

Cette décision intervient juste quelques jours après un précédent communiqué dans lequel Alger annonçait, le 27 septembre dernier, avec satisfaction, que Niamey avait accepté sa proposition de médiation, après le putsch perpétré le 26 juillet dernier et pour lequel la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) avait menacé de mener une opération militaire pour déloger les putschistes et réinstaller le président déchu Mohamed Bazoum.

Le revirement d'Alger n'est pas en soi une surprise. En effet, réagissant au communiqué relatif à la médiation algérienne acceptée par Niamey, le Premier ministre nigérien, Ali Mahamane Lamine Zeine, a dit avoir appris cette annonce algérienne sur les réseaux sociaux. Pour lui, il y aurait une «incompréhension» avec les autorités algériennes.

Alors qu'Alger a aussi évoqué «un plan de transition de six mois» au Niger, Niamey a précisé que seul un forum national inclusif, dont la date reste à déterminer, pourrait déterminer la durée de la transition.

L'Algérie explique qu'elle a sursis à sa médiation en raison des «échanges (qui) n'ont pas été concluants sur deux sujets» entre les deux parties, sans donner des détails sur ces sujets.

«Des déclarations officielles et publiques d'autorités nigériennes ont suscité des interrogations légitimes quant à leur disposition réelle à donner suite à leur acceptation de la médiation algérienne», affirme aussi le communiqué de la diplomatie algérienne.

Le gouvernement d'Alger entend maintenir sa décision de «surseoir à l'engagement des discussions préparatoires envisagées jusqu'à l'obtention des clarifications qu'il estime nécessaires au sujet de la mise en œuvre de la médiation algérienne».

D'après certains observateurs, la médiation algérienne est vue d'un mauvais œil par la Cédéao. Par ailleurs, l'Algérie s'est toujours prononcée contre l'alternative militaire prônée par l'organisation ouest-africaine.

• Article paru le 10 octobre 2023

# La RDC et l'Ouganda annoncent la suppression de visa d'entrée

**L**a RDC et l'Ouganda ont convenu de supprimer les droits d'entrée pour l'octroi de visa pour leurs territoires respectifs, dans l'objectif de favoriser la libre circulation des personnes.

Cette mesure figure parmi les résolutions prises lors de la 8e grande commission mixte RDC-Ouganda tenue le week-end dernier. «Parmi les résolutions de cette 8ème session ordinaire de la grande commission mixte entre la RDC et l'Ouganda, nous notons celle de la suppression des droits de visa, en vue de favoriser la libre circulation des personnes pour les biens communs de nos deux peuples qui n'ont que besoin des pains et de la paix», a déclaré le ministre d'Etat, ministre de l'Intégration régionale, Antipas Mbusa Nyamwisi.

«Les deux parties ont reconnu que la géographie, la culture et l'histoire communes leur imposent des obligations, particulièrement en matière des concertations permanentes, pour l'intérêt de leurs peuples respectifs. Pour ce faire, les deux parties ont convenu de la suppression des droits d'entrée pour l'octroi de visa en vue de favoriser la libre circulation des personnes», indique le communiqué final signé par les délégations des deux pays.

En plus, elles ont examiné les questions liées notamment à la sécurisation et la démarcation de leurs frontières communes, à la coopération militaire et sécuritaire, à la neutralisation des groupes armés hostiles aux deux pays, à la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, ainsi qu'au rapatriement des réfugiés et à l'administration publique.

Les questions liées à l'état de la coopération dans les domaines du commerce, à la fiscalité, des douanes, aux transports, à la télécommunication et communication, à l'industrie, à l'agriculture, pêche et élevage, à la lutte contre la pollution dans la zone frontalière, à la construction des lignes électriques ainsi qu'aux routes entre les deux pays, au développement des infrastructures, à l'exploration des hydrocarbures dans la zone d'intérêt commun et dans le domaine de la Santé, ont aussi été discutées.

Pour mener à bien les résolutions prises, une commission de suivi sera mise en place et fera son rapport trimestriellement. La 9ème Commission mixte se tiendra à Kampala, la capitale de l'Ouganda.

• Article paru le 17 octobre 2023

# **Le Maroc condamne fermement le bombardement de l'hôpital «Al Maamadani» dans la bande de Gaza par les forces israéliennes**

**L**e Royaume du Maroc a condamné fermement, mardi 17 octobre à travers un communiqué du ministère marocain des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, le bombardement par les forces israéliennes de l'hôpital «Al Maamadani» dans la bande de Gaza, qui a fait des centaines de morts et de blessés.

Rabat a réitéré son appel à ce que les civils soient protégés par toutes les parties et qu'ils ne soient pas pris pour cibles.

Le Royaume du Maroc, dont le Roi Mohammed VI préside le Comité Al-Qods, a souligné l'urgence de fédérer les efforts de la communauté internationale pour mettre fin, au plus vite, aux hostilités, respecter le droit international humanitaire et œuvrer pour éviter que la région ne sombre dans une nouvelle escalade et de nouvelles tensions, poursuit le communiqué.



• Article paru le 17 octobre 2023



Plusieurs autres voix se sont levées, surtout dans les pays arabes, pour dénoncer ce bombardement. «Je suis horrifié par la mort de centaines de civils palestiniens lors d'une frappe contre un hôpital à Gaza (...), que je condamne fermement. Mon cœur est avec les familles des victimes», a déclaré le chef de l'ONU, António Guterres. Ce mercredi, il appelé à un «cessez-le-feu humanitaire immédiat» pour atténuer les «terribles souffrances humaines» dans le conflit Israël-Gaza.



Suite à cette frappe israélienne, qualifiée de «massacre» par le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, un deuil de trois jours a été décrété dans les Territoires palestiniens.

# **L'OCI condamne et formule plusieurs recommandations après l'agression militaire israélienne en cours contre le peuple palestinien**



**L**e Comité exécutif de l'Organisation de Coopération Islamique (OCI) s'est réuni en session extraordinaire à composition non limitée au niveau des ministres des Affaires étrangères, mercredi 18 octobre, pour discuter de l'agression militaire israélienne en cours contre le peuple palestinien et toute l'étendue du territoire palestinien occupé.

La session tenue sur invitation conjointe du Royaume d'Arabie Saoudite, Président en exercice de la Conférence islamique au Sommet et président du Comité exécutif, et de la République islamique du Pakistan, s'est soldé par un communiqué final avec une vingtaine de résolutions.

Ce communiqué a été établi, entre autres, à la lumière de l'agression criante et inédite par les forces d'occupation israéliennes contre le territoire palestinien occupé, notamment la Bande de Gaza, qui a fait des centaines de victimes parmi les civils, des milliers de blessés et des centaines de milliers de déplacés du fait de la démolition de leurs maisons.



• Article paru le 19 octobre 2023



# L'UE annonce un cadre autonome de mesures restrictives contre le Niger

**L**e Conseil de l'Union européenne (UE) a adopté, lundi 23 octobre, un cadre de mesures restrictives en raison de la situation au Niger, annonce un communiqué publié sur son site Internet.

Cette décision témoigne de la détermination de l'UE à sanctionner ceux qui compromettent la stabilité, la démocratie et l'État de droit au Niger et constituent une menace pour la paix et la sécurité dans la région. Ce nouveau cadre autonome de mesures restrictives doit contribuer de manière tangible à soutenir les efforts déployés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue d'un retour immédiat à l'ordre constitutionnel au Niger, explique le document.

L'Union informe que, grâce à ce nouveau cadre, elle serait en mesure de sanctionner les personnes et entités responsables d'actions qui menacent la paix, la stabilité et la sécurité du Niger, qui portent atteinte à l'ordre constitutionnel, à la démocratie et à l'État de droit, ou qui constituent de graves violations des droits de l'homme ou graves atteintes à ces droits, ou des violations du droit international humanitaire applicable au Niger.

Les mesures restrictives consistent en un gel des avoirs et une interdiction de mettre des fonds à la disposition des personnes et des entités, ainsi qu'en une interdiction de pénétrer sur le territoire de l'UE pour les personnes physiques.

Toutefois, afin de garantir l'acheminement en temps utile de l'aide humanitaire ou de préserver les activités qui répondent aux besoins fondamentaux des personnes au Niger, ce nouveau régime prévoit une dérogation pour raisons humanitaires aux mesures de gel des avoirs, en conformité avec la résolution 2664 (2022) du Conseil de sécurité des Nations unies, précise le texte.

L'UE dit rester mobilisée auprès de la population du Niger en lui fournissant une aide humanitaire visant à remédier aux pénuries de produits de base. En octobre, l'UE a mis en place un pont aérien humanitaire et acheminé 58 tonnes de fournitures sanitaires essentielles, y compris des médicaments et du matériel médical.

Le Niger a connu un coup d'Etat le 26 juillet 2023, lequel a été immédiatement condamné avec la plus grande fermeté par l'UE qui appelle toujours à la libération sans délai et sans condition du président élu Mohamed Bazoum et au rétablissement intégral de l'ordre constitutionnel.



• Article paru le 24 octobre 2023

# Le Maroc salue une nouvelle résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU sur le Sahara marocain

**L**e Royaume du Maroc se félicite de l'adoption, le 30 octobre 2023, par le Conseil de Sécurité de l'ONU de la résolution 2703 relative à la Question du Sahara marocain, laquelle renouvelle le mandat de la MINURSO pour une année, jusqu'à fin octobre 2024, affirme un communiqué de la diplomatie marocaine.

Rabat estime que l'adoption de cette résolution intervient dans un contexte marqué par la poursuite de la dynamique positive que connaît le dossier, sous la Conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Les autorités citent le soutien international grandissant de près d'une centaine de pays à l'Initiative Marocaine d'Autonomie, l'ouverture à Laâyoune et à Dakhla de plus d'une trentaine de Consulats Généraux, la non-reconnaissance de plus de 84% des Etats membres de l'ONU de l'entité fantoche, ainsi que l'essor économique et social de la région dans le cadre du Nouveau Modèle de Développement pour les Provinces du Sud, qui confortent l'approche préconisée par le Royaume dans le traitement de cette question.

C'est dans ce contexte que le Conseil de Sécurité, à travers la résolution d'aujourd'hui, conforte sa démarche au sujet de la question du Sahara marocain, aussi bien au niveau de l'identification des parties, la consécration du cadre du processus, et la confirmation de sa finalité, soutient le communiqué.



La diplomatie marocaine considère que la résolution a identifié clairement les parties au processus politique, qui doivent assumer leur responsabilité politique, juridique, et morale dans la recherche d'une solution définitive au différend régional sur le Sahara marocain. Elle cite en particulier l'Algérie à six reprises, soit autant de fois que le Maroc, confirmant que l'Algérie est bel et bien la partie principale à ce différend artificiel. De même, la nouvelle résolution consacre les tables rondes comme seul cadre du processus politique, avec notamment la participation de l'Algérie, partie prenante directement interpellée.

Enfin, poursuit le texte, le Conseil de Sécurité a confirmé que la solution politique définitive ne peut être qu'une « solution politique réaliste, pragmatique, durable et basée sur le compromis ». Ces paramètres sont de nouveau couplés à l'appui du Conseil de Sécurité à l'Initiative Marocaine d'Autonomie, qualifiée de «sérieuse et crédible». Il est important de relever, dans ce cadre, que plusieurs pays à travers le monde expriment clairement leur soutien à cette Initiative comme base incontournable de toute solution à ce différend régional.

Le communiqué indique aussi que la nouvelle résolution a, par ailleurs, adressé un rappel à l'ordre au «polisario» concernant ses violations et ses restrictions sur la liberté de circulation de la MINURSO. Elle a demandé de nouveau à l'Algérie de permettre l'enregistrement des populations des camps de Tindouf. Fort de ses acquis et de la constance de l'approche du Conseil de Sécurité, le Royaume du Maroc, comme L'a réaffirmé Sa Majesté le Roi Mohammed VI, demeure pleinement engagé pour appuyer les efforts du Secrétaire Général de l'ONU et son Envoyé Personnel visant la relance du processus des tables rondes, en vue de parvenir à une solution politique, basée sur l'Initiative Marocaine d'Autonomie et dans le strict respect de l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale du Royaume, clôture le communiqué.

• Article paru le 31 octobre 2023

annonce  
une enveloppe  
de plus de  
**650 millions**  
de dollars pour  
l'Ethiopie sur  
la période  
**2024-2027**



L'Union européenne a signé, mardi à Addis-Abeba, avec l'Ethiopie, un accord relatif à un programme indicatif multiannuel d'une enveloppe de plus de 650 millions de dollars, trois ans après l'interruption de son aide directe à ce pays est-africain, justifiée par des atrocités perpétrées lors du conflit opposant l'armée fédérale aux forces de la région du Tigré.

L'accord de soutien qui s'étend sur la période 2024-2027 a été paraphé par le ministre éthiopien des Finances, Ahmed Shide, et la commissaire européenne chargée des partenariats internationaux, Jutta Urpilainen.

«Il est temps de normaliser progressivement les relations et de reconstruire un partenariat qui se renforce mutuellement avec votre pays», a déclaré la commissaire européenne lors d'une conférence de presse.

Elle a considéré cette signature comme «le premier pas concret vers la normalisation» et un moyen de renouvellement de l'engagement de l'UE «de contribuer à la stabilité de l'Ethiopie, à la reconstruction post-conflit et au redressement macro-économique».

Selon Jutta Urpilainen, «les priorités du programme indicatif pluriannuel (...) pour l'Ethiopie sont la croissance verte, le développement humain inclusif, la gouvernance et la consolidation de la paix.

La coopération dans ces secteurs cruciaux doit s'accompagner d'un dialogue politique actif avec le gouvernement».

Le ministre éthiopien des Finances s'est félicité de la signature de ce document-cadre de coopération. Pour lui également, l'accord permettra «de revenir à un partenariat normal en matière de développement».

Toutefois, la commissaire européenne a précisé que l'aide budgétaire directe au gouvernement éthiopien ne sera rétablie que lorsque des «conditions politiques très claires» seront remplies.

Dans un nouveau rapport rendu public mardi, la Commission internationale d'experts des droits humains sur l'Éthiopie affirme qu'il existe un risque énorme que les atrocités se poursuivent en Éthiopie, et il est essentiel que les enquêtes indépendantes sur la situation désastreuse des droits humains dans le pays se poursuivent.

«Notre rapport montre que l'écrasante majorité des facteurs de risque d'atrocités criminelles futures sont présents en Éthiopie, notamment des violations graves et continues, une violence et une instabilité généralisées et une impunité profondément ancrée», fait part le président de la Commission, Mohamed Chande Othman.

• Article paru le 04 octobre 2023

# **Bank Al-Maghrib investit dans des obligations de développement durable de la Banque mondiale**

**L**a Banque mondiale a annoncé, lundi 9 octobre dans un communiqué, l'émission de deux obligations de développement durable acquises par Bank Al-Maghrib dans le cadre de la gestion de ses réserves de change.

D'après le texte, ces émissions d'obligations de développement durable de 100 millions d'euros à 3 ans et 100 millions d'euros à 5 ans soutiendront le financement des activités de développement durable de la Banque mondiale. Les obligations arrivent à échéance le 6 octobre 2026 et le 6 octobre 2028.

L'annonce de la Banque mondiale a coïncidé avec le début des Assemblées annuelles du Groupe Banque mondiale et du Fonds Monétaire International à Marrakech, au Maroc, qui visent à stimuler l'action en faveur de résultats plus durables pour les populations et la planète.

Pour la Banque, cette opération avec Bank Al-Maghrib constitue une opportunité pour le Maroc, en tant que premier hôte des Assemblées annuelles sur le continent africain depuis 50 ans, pour sensibiliser à l'urgence d'intégrer l'action climatique dans la région et dans l'ensemble du continent.

L'institution financière internationale dit intégrer l'action climatique dans ses efforts de financement du développement, notamment des systèmes alimentaires résilients, des énergies propres et renouvelables et la sécurité environnementale et hydrique dans l'ensemble du portefeuille mondial, y compris dans les pays africains. Elle finance également des projets visant à aider de manière proactive les pays à gérer les chocs climatiques tout en mettant en œuvre les mesures d'adaptation nécessaires de toute urgence.



La Banque mondiale déclare avoir adopté une approche globale pour intégrer le changement climatique dans ses opérations dans plus de 75 pays, avec plus de 90% des nouveaux projets intégrant des composantes climatiques. Par exemple, en Afrique du Nord, où le changement climatique aggrave la pénurie d'eau, la Banque mondiale accélère ses investissements pour accroître la résilience de l'approvisionnement en eau potable et de l'irrigation, ce qui sert de modèle à d'autres pays aux ressources limitées en eau.

En Afrique subsaharienne, la Banque mondiale déclare répondre au changement climatique en aidant ses pays membres à accroître la résilience de leurs systèmes agroalimentaires grâce à une approche de chaîne de valeur. Et sur tout le continent, l'institution financière dit avancer sur un chemin durable vers un accès universel à l'électricité grâce à des investissements dans les énergies renouvelables.

La Banque mondiale rappelle qu'elle émet des obligations de développement durable sur les marchés de capitaux internationaux pour soutenir le financement d'activités de développement durable conçues pour avoir des impacts sociaux et environnementaux positifs dans les pays en développement, tout en sensibilisant à des thèmes de développement spécifiques dans une gamme de secteurs.

• Article paru le 10 octobre 2023

# IFC, Mediterrania Capital et FMO investissent 57 millions d'euros dans CASHPLUS pour renforcer l'inclusion financière au Maroc

**L**e groupe CASHPLUS, la première fintech de services financiers du Maroc va bénéficier d'un investissement de 57 millions d'euros de la part de l'IFC, Mediterrania Capital et FMO, la banque internationale de financement du secteur privé des Pays-Bas, selon un communiqué publié mardi sur le site de l'IFC.

L'objectif de cette opération est d'aider la société à développer son offre de transferts de fonds internationaux, de transferts numériques, de règlements de factures et d'autres solutions de paiement modernes à la fois au Maroc et en Europe.

Cette prise de participation de 57 millions d'euros permettra à CASHPLUS d'élargir son réseau d'agences axé sur la fintech et d'enrichir son offre de produits, en mettant particulièrement l'accent sur le développement de son application M-Wallet, déjà utilisée par plus d'un million de personnes.

Sur l'enveloppe totale de 57 millions d'euros, IFC apporte 10 millions d'euros. Le fonds Mediterrania Capital IV, géré par Mediterrania Capital Partners, investit quant à lui 30 millions d'euros et FMO apporte les 17 millions d'euros restants.

Dans le cadre de ce partenariat, IFC fournira également des services-conseil, en appui de la stratégie de Cash Plus visant à ce que davantage de femmes occupent des postes de direction.



Le Président du Conseil d'administration du Groupe CASHPLUS, Nabil Amar, a déclaré que «depuis deux décennies, CASHPLUS est un symbole de confiance, d'innovation technologique et d'inclusion financière au Maroc. Avec plus de 3 600 agences et une innovation constante, nous sommes fiers de nos racines.

Nous remercions chaleureusement nos partenaires : IFC, le fonds Mediterrania IV et FMO. Main dans la main, nous avançons vers un avenir plus inclusif et plus prospère».

Ravi de participer à ce projet aux côtés des partenaires de longue date, IFC et FMO, Mediterrania Capital Partners a indiqué, par la voix de son fondateur et PDG, Albert Alsina, que CASHPLUS est une entreprise que nous connaissons bien et qui incarne parfaitement la mission de Mediterrania, à savoir améliorer la vie des gens grâce à des investissements responsables»...

«Forte de sa solide expérience dans la promotion de l'inclusion financière et l'accès aux services financiers essentiels pour les communautés mal desservies au Maroc, CASHPLUS est une entreprise innovante dotée d'une vision puissante. Avec IFC et FMO, notre ambition est d'aider CASHPLUS à étendre son rayon d'action et améliorer ses services, ce qui profitera en définitive aux habitants du Maroc et favorisera l'autonomisation économique», a poursuivi Albert Alsina.



Pour sa part, le directeur général d'IFC, Makhtar Diop, a considéré que «favoriser l'accès au financement dans les marchés émergents comme le Maroc est essentiel pour faire progresser le développement économique et réduire les vulnérabilités, affirme.

L'investissement d'IFC et de ses partenaires dans CASHPLUS contribuera à dynamiser une entreprise qui fournit des services financiers essentiels au Maroc et au-delà».

CASHPLUS associe la technologie à la finance et propose des paiements numériques en plus de ses 3 600 points de service physiques au Maroc. L'entreprise souhaite également développer son activité de transfert de fonds vers le Maroc. En 2022, les envois de fonds ont représenté plus de 8 % du PIB du pays, ce qui souligne leur importance économique.

IFC précise que ses investissements incluent des prises de participation et des emprunts, des instruments d'atténuation des risques, le tout associé à des services-conseils pour favoriser un meilleur accès au financement dans le pays. Les institutions financières partenaires d'IFC au Maroc comprennent des banques, des assurances et des institutions de microfinance. La valeur totale des engagements d'IFC dans le secteur financier s'élève à 188 millions de dollars entre les exercices 2020 et 2023.

• Article paru le 11 octobre 2023



# **Déclaration de marrakech** adoptée à l'issue de la réunion ministérielle de haut niveau sur **l'accélération** du financement de l'émergence africaine



**En marge des assemblées annuelles du groupe de la Banque Mondiale  
et du Fonds Monétaire International à Marrakech - Maroc  
Le Jeudi 12 Octobre 2023**

**N**ous, Ministres africains, réunis à Marrakech le 12 octobre 2023, à l'invitation de Madame La Ministre de l'Économie et des Finances du Royaume Maroc, pour participer à la réunion ministérielle de Haut-niveau sur « l'accélération du financement de l'émergence africaine », en marge des assemblées annuelles du groupe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International ;

Remercions Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour son leadership et son attachement au renforcement de la coopération interafricaine, ainsi que le gouvernement et le peuple marocain pour avoir accueilli les assemblées annuelles du groupe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International et pour la chaleureuse hospitalité accordée à tous les participants.

Félicitons le Royaume le Maroc pour sa désignation comme pays hôte de la Coupe du Monde 2030 qui représente une opportunité

unique de catalyser la croissance et la modernisation des infrastructures dans le Royaume et qui témoigne de la confiance en la capacité de l'Afrique à relever les plus grands défis.

**Considérons que :**

- Les progrès réalisés par notre continent à différents niveaux, notamment sur le plan des infrastructures, se sont traduits par la concrétisation de projets d'envergure, et témoignent de la volonté de nos pays à résorber le déficit que connaît l'Afrique sur ce plan et à réaliser un développement durable et une croissance solide.
- La consolidation des relations économiques intracontinentales, en alignement avec les objectifs et engagements de nos pays à développer la coopération Sud-Sud, constitue une condition clé pour le développement futur de notre continent et nécessite la mise en place d'infrastructures de qualité en vue d'accompagner ces ambitions...

## Soulignons que :

- En dépit des efforts menés, nos pays restent confrontés à des défis de taille, en matière d'infrastructures qui jouent un rôle crucial pour le développement de nos industries, nos chaînes de valeur, la création d'emplois, l'amélioration du niveau de vie de nos populations et la contribution à l'atteinte des objectifs des Agendas 2030 et 2063.
- La question du financement demeure dès lors un enjeu crucial à adresser pour le développement de programmes d'infrastructures ambitieux à même de combler le déficit en infrastructure dont souffre nos pays et que cet effort de financement ne peut être assuré uniquement par des ressources publiques.
- L'absence d'une solidarité internationale agissante et pérenne ralentit considérablement l'élán de l'action climatique en Afrique, pénalisant le continent qui n'a reçu, jusqu'à 2020, que 12% des flux annuels de financement climatique dont il a besoin.

Réaffirmons nos engagements à :

- œuvrer pour une co-émergence durable africaine dans laquelle l'investissement dans les infrastructures jouerait un rôle de locomotive de développement, et ce, dans le cadre d'initiatives conjointes continentales et régionales ;
- Tirer parti des initiatives internationales en matière d'infrastructures au profit de l'émergence du continent africain ;
- Intensifier nos efforts communs pour renforcer le climat des affaires à travers l'amélioration des conditions structurelles de l'investissement, la mobilisation de financements pour stimuler la relance économique et la création d'un environnement favorable à l'entrepreneuriat et à l'innovation.
- Encourager la mise en place d'un modèle de gouvernance climatique distinct grâce à l'esprit partenarial et d'appropriation africaine.
- œuvrer à la mobilisation diverses sources de financement, particulièrement privées, afin de relever plus efficacement le défi lié aux infrastructures en Afrique et réduire la pression sur nos ressources publiques.



Invitons les bailleurs de fonds, nos partenaires et pays amis à :

- Mettre en œuvre une architecture financière mondiale plus équitable et plus propice au développement de l'Afrique et à la réalisation de ses priorités de croissance qui respecte la souveraineté, l'intégrité territoriale des États africains et contribue à l'épanouissement de ses populations ;
- Renforcer l'effort de coopération, aussi bien dans un cadre bilatéral que multilatéral, pour appuyer les pays africains dans la résorption du déficit en infrastructure à travers notamment l'augmentation du financement, la fourniture et le transfert de l'expertise technique et technologique et le renforcement des capacités.
- Appuyer l'émergence d'un secteur privé dynamique et créateur de richesse à même d'accompagner le développement de projets d'infrastructure structurants et pour combler le déficit de financement des infrastructures. Invitons Madame la Ministre de l'Économie et des Finances du Royaume du Maroc à :
- œuvrer pour le suivi de la mise en œuvre de cette Déclaration et à la création d'une Task Force interafricaine qui sera mise à la disposition des pays du continent pour :
  - ▶ la mise en commun des bonnes pratiques et des expériences dans les métiers du développement et du financement des infrastructures en Afrique
  - ▶ l'accompagnement dans le développement de projets d'infrastructure structurants et bancables
  - ▶ l'appui au portage de projets d'infrastructure africains lors des roadshows pour les levées de fonds auprès des investisseurs potentiels.



Invitons les pays africains participants à appuyer la mise en place et l'opérationnalisation de la Task Force interafricaine dans le cadre d'un dialogue ouvert visant la promotion des activités de développement des infrastructures en Afrique.

Soulignons que la présente Déclaration ne constitue pas un accord international et que la participation à cette initiative demeure volontaire et tiendra compte des orientations et des choix des pays africains.

• Article paru le 16 octobre 2023

# **L'Égypte émet les premières obligations Panda durables d'Afrique d'une valeur de 478,7 millions de dollars**



**L**'Égypte a émis avec succès des obligations Panda durables à trois ans d'une valeur de 478,7 millions de dollars, avec le soutien de la Banque africaine de développement (BAD) et de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, affirme un communiqué de la BAD publié ce mardi 17 octobre.

Ce pays est le premier du continent africain à faire cette démarche, qui souligne sa volonté d'accéder à des sources de capitaux jusque-là inexploitées pour stimuler sa croissance économique.

Selon le document, les deux banques ont fourni des garanties de crédit partielles pour soutenir cette émission, ouvrant la voie à d'autres pays africains pour accéder aux marchés des capitaux d'emprunt chinois qui connaissent une croissance rapide. Les obligations panda sont émises sur le marché intérieur des capitaux chinois par des émetteurs étrangers, généralement des gouvernements ou des entreprises, et sont libellées en yuan chinois.

Selon le document, les deux banques ont fourni des garanties de crédit partielles pour soutenir cette émission, ouvrant la voie à d'autres pays africains pour accéder aux marchés des capitaux d'emprunt chinois qui connaissent une croissance rapide. Les obligations panda sont émises sur le marché intérieur des capitaux chinois par des émetteurs étrangers, généralement des gouvernements ou des entreprises, et sont libellées en yuan chinois.

Il est indiqué que l'Égypte utilisera le produit de ces obligations pour réaliser des objectifs de croissance inclusive et de développement durable au titre de son Cadre souverain de financement durable.

Ce Cadre, lancé avant la COP 27 qui s'est tenue l'an dernier en Égypte, cible le développement durable par le biais d'investissements dans les transports propres, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la gestion durable de l'eau et des eaux usées, le financement des micro, petites et moyennes entreprises et des initiatives en matière de services de santé essentiels, entre autres.



Le gouvernement du Caire se félicite du fait que l'Égypte soit le premier pays africain à émettre des obligations Panda durables sur les marchés financiers chinois. «Il s'agit d'une démarche historique, non seulement pour le pays, mais également pour l'ensemble du continent.

Nous avons ouvert la voie à un financement alternatif et durable pour nos voisins africains et avons approfondi le partenariat avec nos homologues chinois. Plus qu'une simple source de financement, c'est un témoignage de l'importance de nos liens économiques et financiers avec le gouvernement chinois», a déclaré le ministre des Finances égyptien, Mohamed Maait...

Le directeur général pour l'Afrique du Nord de la BAD, Mohamed El Azizi, qualifiant cette émission de «révolutionnaire», a indiqué que «cette première émission d'obligations Panda par un pays africain est l'exemple parfait de la façon dont les pays membres régionaux de la BAD pourraient tirer parti de la notation de crédit AAA de la Banque pour entrer sur de nouveaux marchés et mobiliser des financements durables à des conditions compétitives auprès d'investisseurs internationaux».

Le communiqué rappelle qu'en 2020, l'Egypte était également devenue la première de la région Moyen-Orient/Afrique du Nord à émettre des obligations vertes. En 2022, elle a été le premier pays d'Afrique et du Moyen-Orient à accéder aux marchés de capitaux japonais par le biais d'une émission obligataire Samurai d'environ 500 millions de dollars.



«L'émission d'obligations Panda par l'Égypte témoigne de notre engagement indéfectible à élargir l'accès du continent à un financement durable à grande échelle, lequel est à ce jour très restreint», a souligné Ahmed Attout, directeur par intérim du Département du développement du secteur financier à la BAD, ajoutant que «l'Égypte est certes le premier pays africain à procéder à une émission d'obligations Panda, mais ce ne sera pas le dernier, car nous sommes prêts à aider les pays membres régionaux à mobiliser de nouveaux financements de développement à grande échelle sur les marchés de capitaux locaux et internationaux».

Le Cadre de financement souverain durable de l'Égypte s'aligne sur la stratégie pays pour l'Égypte du Groupe de la BAD, ainsi que sur les « High 5 », ses cinq priorités opérationnelles, conclut le communiqué.

• Article paru le 17 octobre 2023



# **La BAD et la PAFO signent un protocole d'accord pour soutenir les petits exploitants agricoles**

**L**e Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) et l'Organisation panafricaine des agriculteurs (Pan-African Farmers' Organization, PAFO) ont signé, le 19 octobre 2023 à Nairobi (Kenya), un protocole d'accord pour renforcer le secteur agricole africain et stimuler la croissance durable du continent, informe un communiqué de la BAD publié ce lundi 23 octobre.



Le protocole a été signé par Mme Zéneb Touré, cheffe de la Division de la société civile et de l'engagement communautaire de la BAD et M. Kolyang Palebele, président de la PAFO, en présence de Mme Nnenna Nwabufo, directrice générale de la Banque pour l'Afrique de l'Est.

La cérémonie de signature a eu lieu en marge du Forum régional de la société civile organisé par la Banque les 19 et 20 octobre à Nairobi.

«Investir dans l'agriculture est primordial pour l'avenir de l'Afrique. En forgeant une alliance avec la PAFO, nous élargissons notre champ d'action et notre impact sur le terrain. Ensemble, nous pouvons apporter des changements positifs et libérer le potentiel des agriculteurs africains», a déclaré Mme Nwabufo.

Le protocole illustre l'engagement de la BAD à soutenir les petits exploitants agricoles sur l'ensemble du continent et à renforcer leur rôle dans sa transformation économique, déclare le communiqué, ajoutant qu'il contribuera à relever les défis fondamentaux auxquels sont confrontés ces petits agriculteurs, notamment l'accès limité au financement, à la technologie et aux marchés...





Pour sa part, Mme Touré a laissé entendre que «ce partenariat illustre notre engagement indéfectible à collaborer avec les organisations de la société civile et les communautés, en reconnaissant leur rôle indispensable dans le développement de l'Afrique.



Nous attendons avec impatience la mise en œuvre conjointe de solutions innovantes et inclusives qui bénéficieront aux agriculteurs locaux».

D'après la BAD, le protocole d'accord encourage le dialogue politique et vise à renforcer les capacités des agriculteurs locaux par le biais d'un soutien financier, technique et consultatif. Il contient plusieurs objectifs majeurs : promouvoir des pratiques agricoles durables ; atténuer les pertes post-récolte ; favoriser le développement de la chaîne de valeur ; et amplifier la productivité sur le continent africain. Il cible l'autonomisation des femmes, la création d'emplois pour les jeunes et l'atténuation des changements climatiques dans l'agriculture.

Cette initiative contribuera de manière significative à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations unies, notamment l'ODD 1 (éradiquer la pauvreté), l'ODD 2 (éliminer la faim), et l'ODD 8 (promouvoir la croissance économique et le travail décent), favorisant ainsi le développement économique durable, poursuit le communiqué.

Et de conclure, ce protocole d'accord entre dans le cadre de la priorité « Nourrir l'Afrique », une des cinq priorités stratégiques du Groupe de la Banque africaine de développement appelées les « High 5 ».

• Article paru le 23 octobre 2023

# **La BAD impose une non-exclusion conditionnelle de 12 mois à Unik Construction Engineering (Pty) Limited pour pratique de corruption**

**L**e Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a annoncé, ce vendredi 13 octobre à Abidjan, avoir conclu un accord à l'amiable avec Unik Construction Engineering (Pty) Limited pour mettre fin à la procédure de sanctions pour pratique de corruption à son encontre, selon un communiqué publié sur son site.

Conformément à cet accord, l'entreprise sera soumise à une non-exclusion conditionnelle pour une période de 12 mois, à compter du 11 octobre 2023.

Le communiqué explique ce qui suit. Une enquête menée par le Bureau de l'intégrité et de la lutte contre la corruption du Groupe de la Banque a établi que la société Unik Construction Engineering (Pty) Limited s'était livrée à des pratiques de corruption lors d'un appel d'offres pour la construction d'une canalisation de pompage d'eau brute, d'une usine de traitement des eaux et conduite ascendante traitée, ainsi que la construction de conduites gravitaires traitées, de réservoirs de stockage et d'un réseau de distribution.

Ces travaux entraient dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement de la région de Manzini, à Eswatini.

L'enquête a révélé qu'un représentant de l'entreprise avait fait une offre de corruption à un fonctionnaire impliqué dans le processus de passation de marchés.



Le Projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement de la région de Manzini vise à fournir des services durables d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Il devrait répondre aux besoins en eau potable de Manzini et ses environs et réduire le risque de pollution des eaux souterraines grâce à la fourniture de services d'assainissement appropriés qui, à leur tour, amélioreront le bien-être des habitants et stimuleront la croissance économique dans la région de Manzini.

Pendant la période de non-exclusion conditionnelle, Unik Construction Engineering (Pty) Limited est autorisée à participer à des appels d'offres sur des opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement. Toutefois, l'entreprise sera tenue d'améliorer son programme de lutte contre la corruption et de conformité en matière d'intégrité.



• Article paru le 13 octobre 2023

# Le FMI prévoit une croissance de 4,1 en 2023 au Sénégal

**U**ne équipe du Fonds monétaire international (FMI) qui a effectué une mission du 12 au 24 octobre à Dakar, la capitale sénégalaise, a estimé à 4,1 % la croissance économique du Sénégal au cours de cette année.

«La croissance de l'activité économique devrait atteindre 4,1 % en 2023, toujours en dessous de son niveau d'avant la pandémie pour la deuxième année consécutive, du fait d'un environnement extérieur défavorable et de la situation socio-politique du premier semestre 2023 qui a affecté les secteurs du commerce et des services», selon la déclaration faite à la fin de la mission par Edward Gemayel, le chef de l'Equipe.

Le texte affirme aussi que «l'inflation devrait reculer à 6,5 % cette année et ne devrait pas revenir à l'objectif de 3 % de l'UEMOA avant 2025. Le déficit du compte extérieur courant devrait diminuer modérément à 14,5 % du PIB, en partie grâce à l'amélioration des termes de l'échange».

L'équipe estime qu'«une fois passée l'élection présidentielle et en tenant compte du démarrage de la production d'hydrocarbures à partir du second semestre 2024, les perspectives macroéconomiques devraient être favorables. En 2024, la croissance du PIB réel devrait atteindre 8,3 %, la croissance hors hydrocarbures s'accélérant pour atteindre 5,4 %».

La mission du FMI avait pour but d'examiner les progrès réalisés dans le cadre du programme économique et financier du gouvernement soutenu par un accord au titre du Mécanisme Elargi de Crédit (MEC) et de la Facilité Elargie de Crédit (FEC), d'un montant d'environ 1,5 milliard de dollars, combiné au titre de la Facilité pour



la résilience et la Durabilité (FRD), d'un montant d'environ 320 millions de dollars, qui ont été approuvés par le Conseil d'administration du FMI le 26 juin 2023.

«J'ai le plaisir d'annoncer que nous sommes parvenus à un accord au niveau des services du FMI sur les premières revues du programme économique et financier du gouvernement soutenu par les accords au titre du MEC/FEC et de la FRD. Cet accord est soumis à l'approbation de la Direction du FMI et à l'examen du Conseil d'administration du FMI, qui est prévu pour la mi-décembre 2023. À l'issue de l'examen, le Sénégal aura accès (...) à 212 millions de dollars au titre du MEC/FEC et (...) à 63,7 millions de dollars au titre de la FRD», a déclaré Gemayel.

L'équipe du FMI a remercié les autorités et toutes les autres parties pour leur excellente coopération et les discussions franches et constructives qu'elles ont eues au cours de la mission de revue, et a réaffirmé le soutien du FMI au Sénégal.

• Article paru le 16 octobre 2023

# La Banque mondiale annonce la publication d'un nouveau rapport sur les Perspectives économiques du Togo

**L**a Banque mondiale a annoncé, ce mercredi dans un communiqué, la publication d'un nouveau rapport sur les Perspectives économiques du Togo, lequel rapport soutient que l'ouverture commerciale et une mobilisation accrue des investissements privés seront essentielles pour libérer le potentiel de croissance du pays.

Intitulé «Libérer le potentiel de croissance du pays», ce rapport présente, dans un premier temps, une analyse de la performance de l'économie togolaise face aux chocs multiples qui l'on affecté depuis 2020 et des facteurs de croissance à moyen terme.

Le document souligne que, dans un contexte international demeurant difficile, la croissance économique devrait se maintenir autour de 5,2% en 2023 et 2024, avant de se renforcer et atteindre 5,8 % en 2025, tirée par un rebond de la demande extérieure et des conditions favorables à l'investissement privé. A moyen terme, le scénario de référence prévoit une stabilisation du potentiel de croissance du Togo à 5,5 % jusqu'en 2030.

Cependant, un programme de réformes ambitieux pourrait entraîner son accélération à 7 %, y compris à travers la mobilisation de fonds pour atteindre les objectifs climatiques du Togo, poursuit le rapport.

La seconde partie du rapport est consacrée au rôle de l'intégration régionale pour accélérer le développement du Togo et souligne l'importance du commerce transfrontalier, les atouts du port de Lomé et le rôle que pourrait jouer la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) pour l'ouverture commerciale et la mobilisation des investissements étrangers. L'amélioration de la connectivité avec les pays enclavés devrait favoriser les exportations nationales et le commerce de transit, contribuant ainsi au développement des villes secondaires le long du corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey.



Le Représentant résident de la Banque mondiale pour le Togo, cité dans le communiqué, souligne que «la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine est une opportunité importante pour le Togo, car elle pourrait conduire à un doublement du stock d'investissements étrangers d'ici 2035». Il s'agit, selon lui, «d'une opportunité pour développer le commerce transfrontalier qui joue un rôle crucial, notamment dans le secteur agricole».

L'économiste principal à la Banque mondiale, Marc Stocker, auteur principal du rapport, soutient que «le Togo a fait preuve de résilience face aux crises successives et dispose d'un potentiel de croissance important si des réformes sont mises en œuvre pour mobiliser les investissements privés alors que le gouvernement entame une période de consolidation budgétaire».

Le communiqué s'achève en notant que la nécessité de renforcer l'inclusion sociale pour accroître la résilience des populations vulnérables dans les prochaines années est un autre aspect soulevé par le rapport. Le renforcement des opportunités économiques pour les populations vulnérables ainsi que leur accès aux services de base permettront de réduire les disparités socio-économiques et de réaliser le plein potentiel du Togo.

• Article paru le 25 octobre 2023

# Les États-Unis suspendent leur aide destinée au Gabon



Les États-Unis ont annoncé mardi la suspension de la «plus grande partie» de leur aide dédiée au Gabon, dans la suite du coup d'État militaire perpétré le 30 août dernier dans ce pays d'Afrique centrale.

Le Département d'Etat précise que l'aide humanitaire, en matière de santé et d'éducation se poursuivra parce qu'elle n'est pas concernée par cette décision.

Par ailleurs, il est souligné que la reprise de l'aide dépendra d'actions concrètes pour restaurer la démocratie. «Nous la reprendrons en même temps que des actions concrètes du gouvernement de transition vers l'établissement d'un régime démocratique», a fait part le porte-parole du département d'Etat, Matthew Miller.

• Article paru le 25 octobre 2023



# Phosphates : Maroc et Afrique

## « la clé de la sécurité alimentaire mondiale »

**L**e Maroc, qui détient un peu plus des deux tiers (70%) des réserves mondiales de phosphates, joue un rôle significatif dans la production et la fourniture d'engrais phosphatés sur le marché mondial. Ce qui lui confère un potentiel considérable pour contribuer à améliorer la sécurité alimentaire en Afrique, en Asie et ailleurs.

Les engrains phosphatés ont un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire en Afrique, en Asie et dans d'autres pays du monde. Le phosphore est un élément nutritif clé nécessaire à la croissance des plantes, et les engrains phosphatés sont utilisés pour améliorer la fertilité des sols et augmenter les rendements agricoles. Ils sont particulièrement importants dans les pays en développement où la sécurité alimentaire est souvent un défi.

L'Office Chérifien des Phosphates (Groupe OCP) est l'un des principaux acteurs de l'industrie des phosphates au Maroc. Ses jalons et initiatives sont conçues pour promouvoir le développement durable de l'industrie, tout en contribuant à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans le monde. Le Royaume joue un rôle essentiel en fournissant des engrains phosphatés abordables aux pays en développement, contribuant ainsi à accroître la productivité agricole et la sécurité alimentaire.

Bien que l'Afrique ait le potentiel de contribuer de manière significative à la sécurité alimentaire mondiale, il est peu probable qu'elle puisse nourrir entièrement le reste du monde dans l'état actuel des choses. Cependant, avec des investissements adéquats, des politiques agricoles efficaces, des technologies agricoles modernes et un soutien international, l'Afrique a la possibilité de surmonter ces défis.

En effet, l'Afrique possède un potentiel agricole considérable, avec plus de la moitié de terres arables dans le monde. Cependant, malgré ce potentiel, l'Afrique est confrontée à de nombreux défis qui limitent sa capacité à nourrir le reste du monde. Pour le PDG du Groupe OCP, Mostafa Terrab « le Maroc par son phosphate et l'Afrique par ses terres agricoles, détiennent la clé de la sécurité alimentaire mondiale ».

En effet, une grande partie des terres arables en Afrique reste inexploitée ou mal gérée en raison du sous-développement du secteur agricole, de la faible utilisation d'engrais et de technologies agricoles, ainsi que du manque d'infrastructures adéquates.



De plus et autre élément essentiel pour ne pas dire fatidique, les perspectives de la croissance démographique rapide en Afrique qui signifie que la demande alimentaire augmentera constamment, ce qui exerce une pression supplémentaire sur les ressources alimentaires. Aussi donc et, qui mieux que le Royaume qui œuvre à une coopération sans mesure à la politique gagnante Sud-Sud, pour venir en soutien aux pays du continent qui en souffrent.

L'Office chérifien des phosphates (OCP), Groupe et société publique détenant le monopole de l'exploitation des phosphates, dans le Royaume, (le Maroc représente environ le tiers du marché mondial du phosphate) avait indiqué dans un communiqué en août dernier quant à la publication de ses résultats que, « dans un contexte de baisse généralisée des prix, le chiffre d'affaires au second trimestre 2023 a atteint 19 280 millions de dirhams, comparé aux 30 690 millions de dirhams réalisés au deuxième trimestre 2022 ».

Des résultats en recul (premier semestre 2023) que le Groupe OCP, impacte « aux conditions de marché durant cette période, qui a connu une baisse des prix au niveau mondial et un décalage de la demande vers la seconde moitié de l'année, dû à la volatilité des prix et impacté par les stocks précédemment constitués avec des prix élevés de matières premières ». Un petit nuage dans l'immensité du ciel bleu.

Cela dit, pour en revenir aux défis de l'Afrique et du Maroc pour nourrir la Planète, le Maroc a établi des partenariats avec d'autres pays et organisations pour développer des programmes d'assistance agricole visant à améliorer les pratiques agricoles, à garantir un accès équitable aux engrains et à promouvoir la sécurité alimentaire...



Le Royaume a également investi dans la recherche et le développement de technologies agricoles avancées pour optimiser l'utilisation des engrains phosphatés, réduire les pertes et maximiser les rendements agricoles.

L'Education agricole n'est pas en reste, le Maroc soutient des programmes pour les agriculteurs dans les pays en développement ou pas, notamment en Afrique, pour une utilisation efficace des engrains phosphatés.

Bref, il convient de rappeler le rôle que tient Maroc dans l'enjeu de la sécurité alimentaire mondiale grâce à ses réserves de phosphates. A travers sa coopération à l'internationale et des mesures bien planifiées, c'est là, la garantie que ces ressources sont utilisées de manière optimale pour lutter contre la faim et la malnutrition en Afrique, en Asie et dans les pays dans le besoin.

Maintenant, si des chaînes d'info françaises qui par on sait quel miracle se rappellent aux bons souvenirs du Royaume en y voyant que le "sous-sol marocain suscite autant de convoitise", on ne peut, ne nous en déplaise et, pour une fois que leur faire confiance à propos.

• Article paru le 26 octobre 2023

# Mauritanie : Le FMI prévoit un ralentissement de la croissance économique qui devrait s'établir à 4,8%

La croissance économique devrait ralentir à 4,8% en 2023 en Mauritanie, contre 6,4 % en 2022, en raison d'un retour à la normale de l'activité du secteur extractif et de l'impact décalé du resserrement de la politique monétaire en 2022, a fait part, vendredi 27 octobre, un communiqué du Fonds monétaire international (FMI) relayant la déclaration d'une équipe de l'institution à l'issue des réunions tenues avec les autorités de Nouakchott.



L'inflation suit sa tendance baissière et devrait ralentir à 4,5 % en fin 2023 contre 11% en fin 2022 grâce à la baisse des prix des produits alimentaires et de l'énergie, à l'assainissement budgétaire et l'impact décalé du resserrement de la politique monétaire en 2022.

Le solde primaire non extractif, dont compris, devrait se réduire à 3,8 % du PIB contre -7,5 % en 2022. Le déficit du compte courant devrait se réduire à 12,1 % du PIB (contre 16,6% à fin 2022) et les réserves internationales devraient se stabiliser autour de 1,9 milliards de dollars (soit 6,4 mois d'importations hors extractives) en 2023.

Les perpectives économiques demeurent incertaines, toujours selon la déclaration. Une escalade des tensions géopolitiques pourrait affecter la Mauritanie en provoquant de nouveaux chocs des termes de l'échange. En outre, des catastrophes climatiques plus fréquentes pourraient détériorer les infrastructures, les terres arables et la production agricole, maintenant ainsi une insécurité alimentaire relativement élevée.

Des retards dans le démarrage de l'exploitation du gaz ainsi que des fluctuations défavorables des prix sur les marchés des matières premières pourraient réduire les recettes budgétaires, accroître les besoins de financement extérieur et aggraver le profil de la dette à moyen terme...



Du côté positif, la mise en œuvre des phases futures du projet gazier Greater Tortue Ahmeyim (GTA) améliorerait la croissance économique et la balance des paiements.

Les réunions entre l'équipe du FMI, dirigée par Félix Fischer, et les autorités mauritanies ont porté sur la première revue du programme appuyé par le mécanisme élargi de crédit et de la facilité élargie de crédit, approuvé par le Conseil d'administration du FMI le 25 janvier 2023 pour un montant d'environ 86,9 millions de dollars sur 42 mois, et sur un nouveau programme appuyé par la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD).

Les deux parties se sont entendues sur la conclusion préalable de la première revue du programme appuyé par la facilité élargie de crédit et le mécanisme élargi de crédit, ainsi que sur un accord préalable au niveau des services pour un programme au titre de la FRD du FMI pour un montant total d'environ 253,1 millions de dollars.

La FRD soutiendra les efforts de la Mauritanie pour renforcer la résilience face aux chocs climatiques, renforcer les capacités de gestion des risques de catastrophe et accélérer la transition vers des sources d'énergie plus propres.

L'accord conclu avec les services du FMI est soumis à l'approbation de la direction et du conseil d'administration du FMI. L'examen par le Conseil d'administration est provisoirement prévu pour mi-décembre 2023.

• Article paru le 31 octobre 2023

# La BM estime que le conflit au Moyen-Orient pourrait provoquer un double choc sur les marchés mondiaux des produits de base



**U**ne escalade du conflit en cours au Moyen-Orient, qui vient s'ajouter aux bouleversements causés par l'invasion russe de l'Ukraine, risque d'entraîner les marchés mondiaux des matières premières en terrain inconnu, alerte le dernier rapport Commodity Markets Outlook publié par la Banque mondiale (BM).

Selon un communiqué de presse publié ce lundi à propos de cette publication, le rapport dresse une première évaluation des conséquences potentielles à court terme du conflit sur les marchés des produits de base. Les résultats avancent que les effets devraient être limités si le conflit ne s'étend pas.

Dans le scénario de référence établi par la Banque mondiale, les prix du pétrole devraient atteindre en moyenne 90 dollars le baril au cours du trimestre actuel avant de retomber à 81 dollars en moyenne l'an prochain, en raison du ralentissement de la croissance économique mondiale. Dans l'ensemble, les prix des produits de base devraient baisser de 4,1 % en 2024. Ceux des produits agricoles sont appelés à fléchir l'année prochaine compte tenu de l'augmentation de l'offre, et les cours des métaux de base devraient également reculer de 5 % en 2024. Le rapport anticipe une stabilisation des prix des matières premières en 2025.

Les effets du conflit sur les marchés mondiaux des produits de base sont pour l'instant limités : les cours du pétrole ont augmenté de 6 % environ depuis le début du conflit, tandis que les prix des produits agricoles, de la plupart des métaux et des autres matières premières ont à peine bougé...

Néanmoins, les perspectives s'assombriraient rapidement si le conflit s'intensifiait. Le rapport décrit ce qui pourrait se produire selon trois scénarios de risque basés sur l'expérience historique depuis les années 1970. Les impacts dépendront du degré de perturbation des approvisionnements en pétrole.

Selon un scénario de « perturbation limitée », l'offre mondiale de pétrole serait réduite de 500 000 à 2 millions de barils par jour, ce qui équivaut à peu près à la diminution observée lors de la guerre civile en Libye en 2011. Dans ce cas, le prix du pétrole augmenterait dans un premier temps de 3 à 13 % par rapport à la moyenne de référence pour le trimestre actuel, soit un prix du baril compris entre 93 et 102 dollars.

Selon un scénario de « perturbation moyenne », correspondant globalement à la guerre d'Iraq en 2003, l'offre mondiale de pétrole diminuerait de 3 à 5 millions de barils par jour. La hausse initiale du prix du pétrole se situerait alors entre 21 et 35 %, portant le baril à une fourchette comprise entre 109 et 121 dollars. Enfin, selon un scénario de « perturbation majeure » comparable à l'embargo arabe sur le pétrole en 1973, l'offre mondiale de pétrole se réduirait de 6 à 8 millions de barils par jour, provoquant une hausse des prix de 56 à 75 % dans un premier temps, soit un prix compris entre 140 et 157 dollars le baril.

« Le conflit en cours au Moyen-Orient survient après le plus grand choc subi par les marchés des matières premières depuis les années 1970, à savoir la guerre entre la Russie et l'Ukraine, souligne Indermit Gill, économiste en chef de la Banque mondiale et premier vice-président pour l'Économie du développement. Cela a eu des effets perturbateurs sur l'économie mondiale qui persistent encore aujourd'hui. Les décideurs politiques devront donc être vigilants. Si le conflit devait s'aggraver, l'économie mondiale serait soumise à un double choc énergétique pour la première fois depuis des décennies, non seulement à cause de la guerre en Ukraine, mais aussi à cause de la situation au Moyen-Orient».

«La hausse des cours du pétrole, quand elle se maintient, se traduit inévitablement par une augmentation du prix des denrées alimentaires, explique Ayhan Kose, économiste en chef adjoint de la Banque mondiale et directeur de la cellule Perspectives. Un choc pétrolier sévère agraverait l'inflation des prix alimentaires, qui est déjà élevée dans de nombreux pays en développement.

Fin 2022, plus de 700 millions de personnes étaient sous-alimentées, soit près d'un dixième de la population mondiale. Une escalade du conflit intensifierait l'insécurité alimentaire, non seulement dans la région, mais aussi dans le monde entier».

Le fait que le conflit n'ait eu jusqu'à présent qu'un impact modeste sur les prix des produits de base pourrait refléter une plus grande capacité de l'économie mondiale à absorber les chocs pétroliers.

Selon le rapport, depuis la crise énergétique des années 1970, les pays du monde entier ont renforcé leurs défenses contre de tels chocs. Ils ont réduit leur dépendance à l'égard du pétrole et la quantité de pétrole nécessaire pour générer un dollar de PIB a ainsi diminué de plus de moitié depuis 1970. Ils ont diversifié leurs fournisseurs pétroliers et élargi leurs ressources énergétiques, y compris grâce aux sources renouvelables. Certains pays ont constitué des réserves stratégiques de pétrole, mis en place des dispositifs de coordination de l'offre et créé des marchés à terme pour atténuer l'impact des pénuries de pétrole sur les prix. Toutes ces améliorations suggèrent qu'une escalade du conflit pourrait avoir des effets plus modérés que par le passé.

Le rapport souligne aussi que les responsables politiques doivent néanmoins rester sur leurs gardes. Certaines matières premières envoient en effet des signaux d'alerte : l'or, en particulier, a vu ses prix augmenter d'environ 8 % depuis le début du conflit. Le cours de l'or entretient une relation singulière avec les préoccupations géopolitiques : il augmente en période de conflit et d'incertitude, ce qui est souvent le signe d'une érosion de la confiance des investisseurs.

Si le conflit s'intensifie, les responsables des pays en développement devront prendre des mesures pour gérer une hausse potentielle de l'inflation globale. Compte tenu du risque d'aggravation de l'insécurité alimentaire, les gouvernements devraient éviter les restrictions commerciales telles que les interdictions d'exportation de denrées et d'engrais. De telles mesures intensifient souvent la volatilité des prix et renforcent l'insécurité ---alimentaire.

Les États devraient également s'abstenir d'instaurer des contrôles des prix et des subventions en réponse à la hausse des prix de l'alimentation et du pétrole. Il est en effet préférable d'améliorer les filets de protection sociale, de diversifier les sources de nourriture et d'accroître l'efficacité de la production et du commerce des denrées alimentaires. À plus long terme, tous les pays peuvent renforcer leur sécurité énergétique en accélérant la transition vers les sources d'énergie renouvelable, ce qui atténuerait les effets des chocs pétroliers.

- Article paru le 31 octobre 2023



## ***L'opposant tchadien Succès Masra reporte son retour dans son pays***

**L**e leader du parti tchadien Les Transformateurs, Succès Masra, vivant à l'étranger depuis pratiquement une année, a décidé de différer son retour au bercail en raison de la menace de son arrestation.

Initialement prévu le 18 octobre, son voyage s'effectuera finalement début novembre selon ses explications données sur sa page Facebook.

«Après consultation et prise en compte des éléments nouveaux portés à notre connaissance, j'ai décidé de donner la chance aux démarches de possible réconciliation dans la justice et l'égalité d'aboutir en différant notre retour au Tchad au début du mois de novembre 2023 pour éviter tout risque sur les populations qui s'apprêtaient à sortir pour nous accueillir», a-t-il expliqué.

Masra avait quitté son pays à la suite de la répression sanglante de la manifestation contre le pouvoir, le 20 octobre 2022, réclamant le retour à un régime démocratique civil.



La répression avait fait 73 morts selon les chiffres officiels, mais plus de 200 d'après l'opposition.

A l'annonce de son retour, la justice tchadienne aurait publié sur les réseaux un mandat d'arrêt international à son encontre, lequel est signé depuis juin passé. L'opposant serait poursuivi pour «tentative d'atteinte à l'ordre constitutionnel, incitation à la haine et à un soulèvement insurrectionnel», à la grande déception de ses partisans qui préparaient déjà son retour.

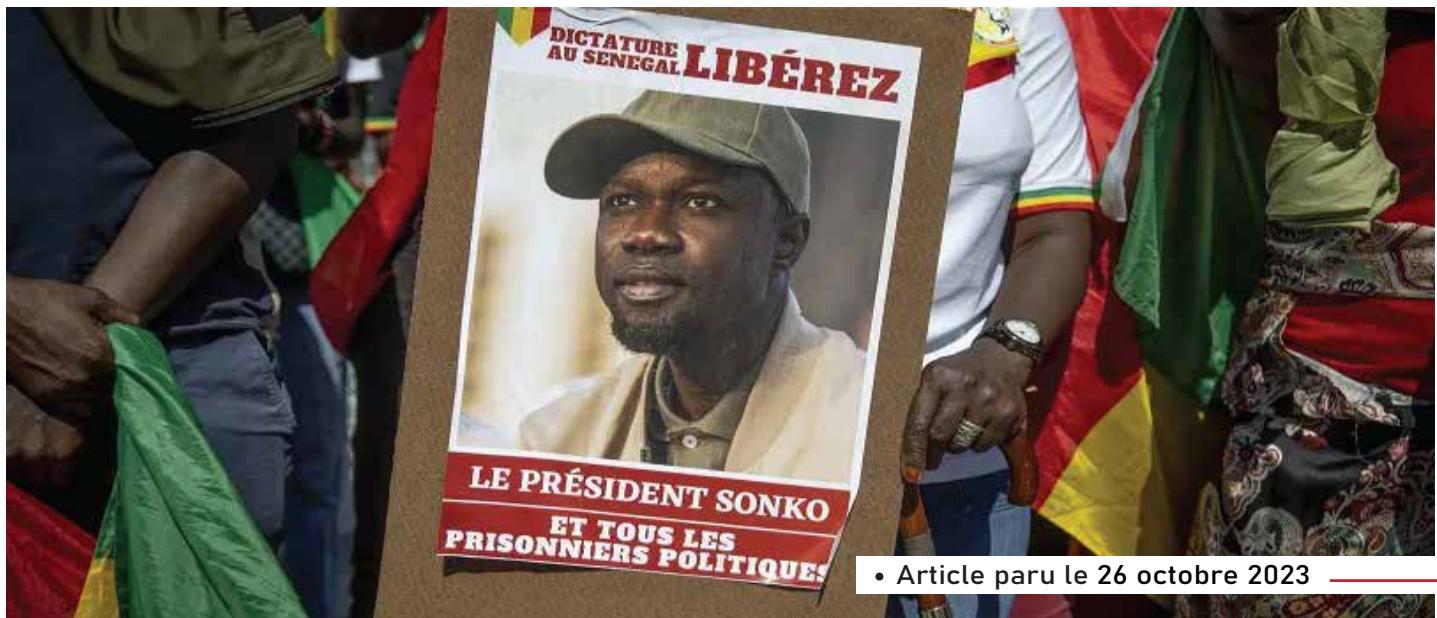
• Article paru le 16 octobre 2023

# Sénégal : L'opposant Ousmane Sonko serait «dans un profond coma» selon sa défense



**U**n des avocats de l'opposant sénégalais Ousmane Sonko a indiqué mercredi que son client, qui est en grève de la faim depuis la semaine passée pour protester contre sa détention, serait dans une situation alarmante.

«La situation de M. Ousmane Sonko est alarmante et son état de santé s'aggrave de façon inquiétante. Il est entré dans un profond coma ce lundi 23 octobre 2023», a déclaré Me Ciré Clédor Ly, craignant que «l'irréversible» ne puisse se produire à tout moment.



• Article paru le 26 octobre 2023

Il a interpellé «solennellement le Président de la République et le ministre de la justice qui ont des pouvoirs leur permettant d'activer des leviers qui ne portent pas atteinte à la séparation des pouvoirs et qui seraient conformes aux droits civils de la personne, garantis et protégés par les instruments internationaux des droits de l'homme».

Aux guides religieux, il a lancé «un appel pressant» les invitant à ne pas «rester indifférents face à cette situation»,

mais d'user «de leur pouvoir et influence pour la libération immédiate et sans délai de Monsieur Ousmane Sonko qui, comme tout citoyen, doit jouir des droits élémentaires prévus par les lois nationales et les instruments juridiques internationaux ratifiés par le Sénégal et qui font que la détention avant jugement doit être une exception et la liberté la règle».

Enfin, il a demandé à la «communauté internationale soucieuse de paix et de stabilité dans

la sous-région et dans le continent» de faire «tout ce que les accords et les liens d'amitié leur permet, pour que le trouble grave et persistant que cause le seul maintien en détention de M. Ousmane Sonko soit solutionné, avant que l'irréparable qui est prévisible ne se produise, avec des conséquences graves sur la paix, la sécurité et la stabilité dans la sous-région».

Sonko est incarcéré depuis fin juillet dernier pour insurrection,

association de malfaiteurs, atteinte à la sûreté de l'État, complot contre l'autorité de l'État, actes et manœuvres à compromettre la sécurité publique et à créer des troubles politiques graves, association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste, et vol, selon les précisions du procureur de la République Abdoul Karim Diop.

L'opposant qui avait annoncé sa candidature pour la présidentielle de 2024 voit de plus en plus son rêve s'éloigner.

## Côte d'Ivoire : Kandia Camara élue présidente du Sénat



**L**'ex-ministre ivoirienne des Affaires étrangères, Kandia Camara, a été élue, jeudi 12 octobre, présidente du Sénat, devenant le cinquième personnage de l'État et la première femme à occuper ce poste.

L'élection a eu lieu lors de la séance inaugurale du Sénat à Yamoussoukro. Candidate unique en lice, elle a remporté le scrutin avec 91 voix sur 97. Camara, 64 ans, remplace Jeannot Ahoussou Kouadio qui a essuyé des défaites lors des élections régionales et sénatoriales tenues en septembre dernier.

La nouvelle présidente de la chambre haute du Parlement a dit percevoir son élection comme un «sacerdoce». «J'ai l'insigne honneur d'être la première femme à présider une chambre du Parlement dans l'histoire de notre pays. Je m'efforcerai donc d'être une présidente de chambre qui rassemble, respectueuse des droits et libertés de chaque groupe parlementaire. C'est pourquoi, je perçois mon élection à la tête de notre Institution comme un sacerdoce», a-t-elle indiqué dans son discours inaugural.

Elle a assuré de son «attachement aux Institutions de la 3ème République et au bicamérisme qui permet au Sénat de jouer son rôle de tempérance dans le fonctionnement des Institutions de la République, en assumant sa responsabilité constitutionnelle spécifique de représentation des collectivités territoriales ainsi que de nos concitoyens établis à l'étranger».

«Nous sommes les représentants de la Côte d'Ivoire de la proximité et du concret. Et c'est pour cette raison que je vous réaffirme mon engagement total à relever, avec vous, l'ensemble des défis auxquels notre chambre aura à faire face dès à présent», a-t-elle aussi déclaré.

Fidèle au président Alassane Ouattara, Camara était aussi la première femme ministre des Affaires étrangères, poste qu'elle a occupé dans l'équipe gouvernementale dissoute le 6 octobre dernier. Plusieurs autres fonctions importantes assumées auparavant enrichissent son curriculum vitae.

• Article paru le 13 octobre 2023

# **RDC : Le FCC insiste sur la présence de l'opposition au sein de la CENI**

**L**e Front commun pour le Congo (FCC), dirigé par l'ancien président de la République démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, a revendiqué, une nouvelle fois, samedi 14 octobre à Kinshasa, sa représentation au sein de la Commission électorale nationale indépendante (CENI).



Cette représentation fait partie des préalables à sa participation au processus électoral en cours. Concernant les autres conditions, le FCC réclame une cour constitutionnelle équilibrée et véritablement indépendante, une loi électorale consensuelle et qui garantit plus de transparence, la sécurité physique des acteurs de l'opposition et le rétablissement de la sécurité dans la partie Est de la RDC ainsi que dans la province de Mai-Ndombe.



La plateforme, représentée par certains de ses poids lourds, a fait part de ses préoccupations lors d'une réunion avec une délégation de la Communauté de développement de l'Afrique australe SADC en mission officielle en RDC.

D'autres formations politiques relèvent également des manquements dans le processus électoral. Mais cela n'a pas empêché leurs leaders de déposer des candidatures pour la présidentielle de décembre prochain.

• Article paru le 16 octobre 2023

# Côte d'Ivoire : Alassane Ouattara encourage le nouveau gouvernement à consolider les performances enregistrées

**L**e Président ivoirien, Alassane Ouattara, a demandé, lors du premier Conseil des ministres du gouvernement Robert Beugré Mambé, tenu mercredi 18 octobre à Abidjan-Plateau, que la nouvelle équipe gouvernementale poursuive et consolide les performances remarquables que la Côte d'Ivoire a enregistrées au cours de ces dernières années en matière de paix, de sécurité, de stabilité politique, de croissance économique, d'amélioration des infrastructures et d'acquis sociaux indéniables des Ivoiriens, selon un communiqué publié sur le site du gouvernement.

Pour lui, le nouveau gouvernement doit relever les défis que traversent le monde et la sous-région ouest-africaine, ainsi que les différents chocs macroéconomiques qui se traduisent par une inflation généralisée, la hausse des taux d'intérêt mondiaux avec pour conséquence la baisse du pouvoir d'achat des populations.

Ouattara a aussi recommandé au gouvernement de veiller à assurer l'approvisionnement du marché intérieur en produits alimentaires et en denrées de première nécessité dans des conditions qui préservent le pouvoir d'achat des ménages, surtout les plus vulnérables. «C'est l'orientation prioritaire que je donne dans ce domaine au Premier Ministre, au ministre d'État, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières en liaison avec le ministre des Ressources animales et halieutiques et le ministre du Commerce et de l'Industrie», a-t-il précisé.

Au plan interne, a-t-il poursuivi, le gouvernement devra assurer la bonne exécution du programme économique et financier conclu avec le Fonds monétaire international (FMI), en vue de consolider nos acquis et accélérer le développement économique et social du pays.

«À cet égard, il nous faudra veiller en particulier à atteindre les objectifs en matière de



mobilisation des ressources fiscales, à maîtriser la dette intérieure et extérieure et à mettre en œuvre les réformes nécessaires auxquelles nous avons souscrit. Dans ce contexte, la dynamique de renforcement des infrastructures socio-économiques devra se poursuivre en privilégiant le recours aux partenaires bilatéraux et multilatéraux pour le financement des projets», a-t-il également plaidé.

Par ailleurs, le président a invité le gouvernement à œuvrer à l'amélioration du décaissement des ressources mises à disposition par les partenaires techniques et financiers, en mettant l'accent sur la consolidation des réformes, notamment en matière de gestion des finances publiques et d'amélioration des recettes de l'État.

Concernant le développement de l'économie numérique en tant que secteur transversal, d'impulsion de la dynamique économique et de la création d'emplois, le chef de l'Etat a demandé que des efforts importants soient faits pour accéder à la transformation digitale de l'économie ivoirienne.

Enfin, il a appelé les membres du gouvernement à se mettre au travail et à traiter les dossiers avec célérité et diligence afin que l'action du gouvernement soit encore plus perceptible par les populations, tout en les exhortant à continuer «d'être des exemples, à faire preuve d'humilité, de proximité avec les populations afin de mieux les servir».

• Article paru le 18 octobre 2023



# L'ONU sanctionne deux responsables de groupes armés en RDC

# D

Deux responsables de groupes armés actifs à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), Bernard Maheshe Byamungu et Protogène Ruvugaikore, ont été ajoutés, mercredi 25 octobre, à la liste de sanctions internationales, a annoncé le Comité 1533 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Le congolais Byamungu, Commandant adjoint des opérations et du renseignement du M23, âgé de 49 ans, est identifié comme appartenant à la direction politique ou militaire de milices congolaises, dont celles qui reçoivent un appui venant de l'extérieur de la RDC, qui font obstacle à la participation de leurs combattants aux opérations de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

En tant que dirigeant du M23, il participe à la promotion des activités du groupe armé et les appuie. En janvier 2023, il a été promu Général de brigade de l'Armée révolutionnaire du Congo, la branche armée du M23. Il a ensuite été nommé chef d'état-major de SULTANI MAKENGA et a validé depuis la planification de toutes les opérations menées par le

M23 en République démocratique du Congo. Il fait l'objet d'un mandat d'arrêt émis par les autorités congolaises.

Pour sa part, le rwandais Ruvugaikore, Commandant de l'unité spéciale des FDLR appelée «Commando de recherche et d'action en profondeur» (CRAP), est considéré comme appartenant à la direction politique ou

militaire de groupes armés étrangers opérant en RDC qui font obstacle au désarmement et au rapatriement ou à la réinstallation volontaires des combattants appartenant à ces groupes.

L'ONU l'accuse d'avoir commis en RDC des actes qui constituent des violations des droits de l'homme ou atteintes à ces droits ou des violations du droit international humanitaire, notamment des actes dirigés contre des civils, y compris des meurtres et mutilations, des viols et d'autres violences sexuelles, des enlèvements, des déplacements forcés et des attaques contre des écoles et des hôpitaux.

En tant que dirigeant des FDLR, il assure le commandement et le contrôle effectifs des combattants du groupe.

• Article paru le 28 octobre 2023

# La MINUSMA détruit ses munitions hors d'usage alors qu'elle s'apprête à quitter le Mali et communique sur sa démarche

**L**a MINUSMA reconnaît que la question de la gestion sécurisée des munitions est centrale dans le cadre du retrait des contingents (comme c'est le cas à Kidal où la fermeture du camp est imminente), précisant que celles qui ne sont pas transférables aux contingents d'origine, nécessitent une élimination minutieuse.

Pour y faire face, la MINUSMA donne de nombreuses précisions. Le Service de lutte anti-mines des Nations unies, (UNMAS) en collaboration avec le contingent népalais, à Kidal, a lancé depuis le 8 septembre la destruction des munitions de petit calibre selon un protocole rigoureux. Après un tri détaillé, les munitions sont regroupées par catégories et soumises à un processus d'incinération. Un mécanisme ingénieux de brûlage a été mis en place par cette équipe et garantit que chaque munition est totalement neutralisée en toute sécurité.

Afin de prévenir tout malentendu ou panique parmi la population locale à cause des détonations causées par le brûlage des cartouches, la MINUSMA a pris l'initiative de communiquer de manière proactive sur ce processus. Par le biais des autorités locales et de ses assistants de liaison communautaire, la mission onusienne a informé les résidents des quartiers voisins du camp de Kidal de cette activité, assurant ainsi la transparence et la confiance.



Outre les dangers immédiats que représentent les munitions explosives, les restes métalliques des cartouches, même après incinération, constituent un défi environnemental et sécuritaire. Ces fragments, souvent en laiton ou en acier, peuvent s'accumuler et contaminer les sols, posant des risques à long terme pour l'écosystème local et la chaîne alimentaire.

Par ailleurs, ces résidus peuvent être récupérés par des individus mal intentionnés pour être recyclés dans la fabrication artisanale de nouvelles munitions ou d'armes improvisées, alimentant ainsi de manière indirecte le cycle de la violence. Pour contrer ce risque, la MINUSMA, a établi des protocoles pour collecter et traiter ces débris métalliques. Après l'incinération des cartouches, les restes sont soigneusement collectés, puis stockés pour être ensuite recyclés de manière sécurisée, loin de la portée du public et sous la surveillance des autorités compétentes.

Cette démarche de dépollution reflète la prise en compte globale des enjeux liés à un retrait ordonné et en toute sécurité des casques bleus. Tout en étant nécessaire, cette action rappelle l'importance d'une gestion responsable des munitions pour protéger les vies et assurer la sécurité dans cette région sensible. Elle souligne aussi la responsabilité assumée de la MINUSMA non seulement en matière de sécurité mais également en ce qui concerne la protection de l'environnement et la prévention de risques futurs pour la région.

A cet égard, il convient de souligner que l'équipe de neutralisation des explosifs et munitions du Népal, intégrée à la MINUSMA, joue un rôle essentiel dans la sécurisation du pays. Face aux défis posés par les engins explosifs improvisés et les restes explosifs de guerre, ces experts ont travaillé sans relâche pour les détecter, identifier et neutraliser. Leur action, alliant expertise technique et engagement communautaire, est cruciale pour la sécurité des soldats de la paix, des infrastructures et des populations locales. Dotée d'équipements spécialisés et suivant des protocoles stricts, cette équipe reflète également l'engagement du Népal et de la communauté internationale pour la stabilisation et la paix au Mali.

La décision du 30 juin 2023 du Conseil de sécurité des Nations unies de mettre fin au mandat de la MINUSMA prévoit un retrait complet d'ici le 31 décembre 2023.

• Article paru le 20 octobre 2023

# **Le chef des droits de l'homme de l'ONU appelle les Etats membres à plus d'efforts pour combattre les causes profondes de la haine religieuse**



**L**e Haut-Commissaire aux droits de l'homme a rejeté fermement, jeudi, tous les actes irrespectueux et offensants de haine religieuse, en particulier ceux qui ont clairement pour but de provoquer la violence et d'attiser les divisions et qui ont eu un impact profondément personnel sur des millions d'individus, touchant au cœur de leur identité et de leurs valeurs, selon le site de l'ONU.

Il s'est ainsi exprimé lors d'un débat sur la lutte contre la haine religieuse, intervenu alors que «le dialogue pacifique et la coexistence pacifique sont de plus en plus rompus dans le monde entier par des discours et des actions qui cherchent à diviser, à enflammer et à répandre la haine».

«Depuis le débat d'urgence du Conseil en juillet dernier sur ce sujet, la mise en scène publique d'exemplaires du Coran brûlés a persisté dans certains pays», a-t-il déploré, rappelant que durant l'été, plusieurs manifestations ont été observées en Suède ou au Danemark impliquant des autodafés ou autres profanations du livre sacré musulman.

Le chef des droits de l'homme de l'ONU a indiqué que la haine religieuse est aujourd'hui alimentée par de multiples facteurs, pointant, entre autres, du doigt les «politiciens et dirigeants, qui promeuvent des politiques qui divisent, polarisent et suppriment les voix dissidentes».

Il a déploré les systèmes éducatifs qui n'enseignent pas à leurs élèves le respect, la tolérance et la compréhension. Dans ces conditions, selon lui, «les femmes et les jeunes filles musulmanes faisant souvent l'objet d'agressions verbales, d'intimidations physiques et de menaces de mort ou, pire encore, de violences réelles».

Toute en reconnaissant que le monde assiste «à de nouvelles itérations de l'islamophobie, alimentées par des préjugés irrationnels, Türk, a relevé aussi le fait que les discours de haine religieuse se développent aujourd'hui sans contrôle. En ligne, les algorithmes des médias sociaux amplifient les messages haineux, sachant que la haine religieuse a pris racine dans les préjugés, l'ignorance ou une peur profonde de l'autre...



La haine religieuse, vise, partout dans le monde, non seulement les musulmans, mais aussi les ahmadis, les baháís, les bouddhistes, les chrétiens, les hindous, les juifs, les sikhs, les yazidis, ainsi que les athées et bien d'autres encore, a souligné Türk.

Il aussi noté que les conséquences de la haine et de la discrimination religieuses sur les droits de l'homme sont évidentes ; elles perpétuent la méfiance et les stéréotypes qui portent atteinte à la dignité humaine. Dans certains pays, les minorités religieuses sont confrontées à de graves discriminations sur les marchés de l'emploi et du logement, au sein des systèmes de justice pénale et au-delà. Le profilage religieux se poursuit dans le cadre des mesures de sécurité nationale.

Face à cette situation, il a appelé les États membres à faire plus. «Comme l'ont si clairement montré les incendies de Coran et les nombreux autres incidents de haine religieuse dans le monde, il faut aller beaucoup plus loin pour combattre les causes profondes et les moteurs de la haine», a-t-il fait valoir, plaident aussi pour des campagnes d'information publique célébrant la diversité ou des systèmes éducatifs non discriminatoires.

Dans ce combat pour la tolérance, toutes les plateformes de médias sociaux doivent prendre, selon lui, leurs responsabilités au sérieux, en écoutant les personnes concernées et en agissant rapidement grâce à des politiques de modération des contenus qui respectent les droits de l'homme.

Le chef des droits de l'homme de l'ONU a également recommandé de mettre en place un modèle permettant aux pays d'adopter des cadres juridiques et répressifs ainsi que des politiques solides pour lutter contre le fléau de la haine religieuse, conformément au droit international des droits de l'homme, et d'agir rapidement pour garantir la reddition des comptes.

• Article paru le 06 octobre 2023

# Assemblée générale des Nations Unies : Quatre pays africains élus au Conseil des droits de l'homme

Assemblée générale des Nations Unies a élu, mardi 10 octobre, 15 nouveaux pays pour siéger au Conseil des droits de l'homme, pour une durée de trois ans, à compter du 1er janvier 2024.



Parmi ces pays figurent quatre Etats africains, à savoir le Malawi, qui est arrivé en tête des votes pour les pays du continent avec 182 voix, la Côte d'Ivoire (181), le Ghana (179) et le Burundi (168), rapporte le site de l'ONU.

Les autres pays sont l'Albanie, le Brésil, la Bulgarie, la Chine, Cuba, la République dominicaine, la France, l'Indonésie, le Japon, le Koweït et les Pays-Bas. Le Pérou et la Russie n'ont pas réussi à obtenir un siège, précise-t-on. La Chine, la Côte d'Ivoire, Cuba, la France et le Malawi ont été réélus pour leur second mandat.

Le Conseil des droits de l'homme, le principal organe de l'ONU créé en 2006 et en charge des droits humains, a la responsabilité de défendre et de faire progresser les libertés fondamentales à l'échelle mondiale. Il se compose de 47 États membres, élus au scrutin secret par la majorité des membres de l'Assemblée générale.

Afin d'assurer une répartition géographique équitable, les sièges sont répartis entre les groupes régionaux d'Etats comme suit : Afrique (13) ; Asie-Pacifique (13) ; Europe de l'Est (6) ; Amérique latine et Caraïbes (8) ; et Europe occidentale et autres (7).

Les nouveaux membres rejoindront l'Algérie, l'Argentine, le Bangladesh, la Belgique, le Bénin, le Cameroun, le Chili, le Costa Rica, l'Érythrée, la Finlande, la Gambie, la Géorgie, l'Allemagne, le Honduras, l'Inde, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Lituanie, le Luxembourg, la Malaisie, les Maldives, le Monténégro, le Maroc, le Paraguay, le Qatar, la Roumanie, la Somalie, l'Afrique du Sud, le Soudan, les Émirats arabes unis, les États-Unis et le Viet Nam le 1er janvier 2024.

• Article paru le 06 octobre 2023

# Distinction : Oumar Abdoulaye Ba, DG de l'ASERGMV reçoit le prestigieux prix d'excellence de l'African Achievers Awards, Londres

Le Directeur de l'agence sénégalaise de la Reforestation et de la Grande muraille Verte (ASERGMV) M. Oumar Abdoulaye Ba a reçu ce vendredi 13 octobre à Dakar le prix du développement durable africain Personnalité de l'année.



Une délégation présidée par Dr Tonye Rex Idaminabo s'est déplacée au Sénégal pour lui décerner ce prestigieux Prix d'Excellence de l'African Achievers Awards, lors d'une grande cérémonie qui a réuni plusieurs personnalités comme le Président du conseil de surveillance, le représentant du PNUD, le représentant de l'ambassade du Maroc, le représentant de la FAO, le directeur du CSE, le Directeur de l'agence des eaux et forêts, M. Remi Hemeryck de SOS Sahel, le représentant de l'ambassade de France, ainsi que d'autres personnalités africaines.

Actuel directeur général de l'Agence sénégalaise de la Reforestation et de la Grande Muraille Verte, Monsieur Oumar Abdoulaye Ba est réputé être à la fois modeste et un professionnel accompli connu pour son pragmatisme, son franc-parler et son courage dans la prise de décision.

Le DG de l'ASERGMV est ingénieur de conception, titulaire d'un brevet d'invention et d'un exécutif master en intelligence collective de l'Université Mohammed VI Polytechnique et doctorant en «relations internationales et diplomatie».

Il a occupé les fonctions de chargé de mission du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de conseiller technique à la Primature et de Conseiller spécial à la Présidence. En mars 2022, il a été nommé directeur général de l'Agence sénégalaise de la Reforestation et de la Grande Muraille Verte (ASERGMV).

L'ASERGMV est une personne morale de droit public de l'État du Sénégal dotée de l'autonomie financière et placée sous la tutelle technique du ministère chargé des forêts et sous la tutelle financière du ministère chargé des finances.

Conformément aux orientations du Plan Sénégal Émergent, PSE, qui est le nouveau cadre de référence des politiques de la «gouvernance Macky Sall» visant à conduire le Sénégal sur la voie de l'émergence à l'horizon 2035, l'ASERGMV vient répondre aux défis majeurs auxquels le Sénégal est confronté en matière de déforestation et de désertification.



Dans ce sens, l'ASERGMV vise à promouvoir la reforestation durable du territoire, comme décliné dans le PSE Vert, à travers des actions de restauration des sols et des écosystèmes, de plantation d'arbres et de développement d'une économie forestière verte pour des communautés résilientes. Elle est aussi en charge de la mise en œuvre de la composante nationale de l'ambitieux projet de la Grande Muraille Verte. L'ASERGMV s'appuie sur l'investissement de l'État et le financement de bailleurs et de partenaires.

• Article paru le 16 octobre 2023

# **Le Roi du Maroc ordonne l'envoi d'une aide humanitaire d'urgence aux Palestiniens de Gaza**

**L**e Souverain marocain Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, a donné Ses Très Hautes Instructions pour l'envoi d'une aide humanitaire d'urgence aux populations palestiniennes, a informé ce lundi 23 octobre, dans un communiqué, le ministère marocain des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Le texte explique que ces aides comprennent des quantités importantes de denrées alimentaires, de produits médicaux et d'eau ; et les modalités de leur envoi d'urgence seront arrêtées avec les autorités égyptiennes et palestiniennes.



Cette Haute Décision Royale s'inscrit dans le cadre de l'engagement constant de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, en faveur de la cause palestinienne, clôt le communiqué.

Pour rappel, depuis le 7 octobre dernier, les Palestiniens de la bande de Gaza croupissent sous les bombardements de l'armée israélienne, suscitant de vives réactions surtout de la part des pays arabes.



• Article paru le 23 octobre 2023

# Amnesty International accuse Meta d'avoir contribué à des atteintes aux droits de la communauté tigréenne en Ethiopie



Ce rapport montre que Meta a une nouvelle fois manqué à sa responsabilité de limiter de manière adéquate la diffusion de contenus prônant la haine et la violence, qui ont cette fois pris pour cible les Tigréens lors du conflit armé qui s'est déroulé de novembre 2020 à novembre 2022 dans le nord de l'Éthiopie, rapporte le communiqué publié sur son site.

Amnesty International déplore que ses mises en gardes faites précédemment en lien avec les violations des droits humains commises contre les Rohingyas au Myanmar n'aient pas conduit Meta à changer de cap.

«Trois ans après ses défaillances ahurissantes au Myanmar, Meta a une fois de plus contribué à de graves violations des droits humains, par le biais de ses algorithmes de façonnage des contenus et de son modèle d'entreprise avide de données. Avant même le déclenchement du conflit dans le nord de l'Éthiopie, des organisations de la société civile et des spécialistes des droits humains ont signalé à de nombreuses reprises que Meta risquait de contribuer à la violence dans le pays, et ont demandé à l'entreprise de prendre des mesures significatives», a déclaré Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International.

«Meta n'a cependant pas pris ces mises en garde en considération, et n'a pas pris les mesures d'atténuation qui s'imposaient, même après le déclenchement du conflit. En conséquence, Meta a de nouveau contribué à de graves violations des droits humains, perpétrées cette fois contre la communauté tigréenne», dénonce-t-elle.

**L**a société mère de Facebook, Meta, a contribué à de graves atteintes aux droits humains contre la population tigréenne en Éthiopie, écrit Amnesty International dans un nouveau rapport rendu public mardi 31 octobre.



L'organisation de défense des droits de l'homme souligne que la plateforme Facebook est une source d'information importante pour de nombreux Éthiopiens, et est considérée comme une source fiable.

Les algorithmes de Facebook ont eu un impact dévastateur sur les droits humains, en amplifiant des contenus néfastes visant la communauté tigréenne sur Facebook pendant le conflit armé.

L'ONG affirme que des documents internes de Meta examinés par ses soins montrent que l'entreprise était consciente des faiblesses de ses mesures d'atténuation en Ethiopie et des risques que cela représentait dans un pays que l'entreprise elle-même considérait comme exposé à un risque élevé de violence. Un document interne de Meta datant de 2020 indiquait que « les stratégies d'atténuation actuelles ne sont pas suffisantes» pour empêcher la diffusion de contenus préjudiciaux sur la plateforme Facebook en Éthiopie...

L'organisation s'en prend aussi, en plus de l'amplification de contenus préjudiciables, au temps de réponse insatisfaisant de Meta et son refus de retirer des contenus signalés. De nombreuses personnes interrogées jugent qu'il était inutile de signaler des contenus à l'entreprise, pour ces raisons.

Meta doit prendre des mesures de toute urgence afin d'atténuer comme il se doit les risques posés par la plateforme Facebook en Éthiopie, alors que ce pays est confronté à une nouvelle crise sécuritaire dans la région Amhara, soutient l'ONG.

Les Etats doivent honorer, d'après elle, l'obligation qui leur est faite de protéger les droits humains, en adoptant et en appliquant des lois permettant de contrôler efficacement le modèle économique des géants technologiques. Cela passe notamment par l'interdiction de la publicité ciblée, qui s'appuie sur des pratiques de traçage invasif.

Par ailleurs, conclut-elle, les géants de cette industrie sont aussi tenus de respecter les droits humains, indépendamment des obligations des Etats, faute de quoi ils doivent être amenés à rendre des comptes pour les violations qu'ils ont causées ou auxquelles ils ont contribué.



Pour elle, des réformes urgentes et de grande envergure sont nécessaires pour s'assurer que Meta ne contribue plus à ces préjudices en Éthiopie ou dans un seul autre pays. Cela suppose notamment de déployer des mesures «brise-glace», c'est-à-dire des mesures que Meta peut prendre dans des contextes de crise pour réduire le pouvoir d'amplification algorithmique, dans les situations à haut risque dès qu'elles se présentent, et de garantir l'égalité et la cohérence entre les juridictions en ce qui concerne les ressources des équipes de modération de contenu, de politique et de droits humains au niveau mondial.



• Article paru le 31 octobre 2023



## **La Tunisie annule les JCC 2023 en solidarité avec la Palestine**

Le ministère tunisien des Affaires Culturelles a annoncé, dans un communiqué, l'annulation de la 34ème édition des Journées Cinématographiques de Carthage (JCC), «en signe de solidarité avec le peuple palestinien».

«La décision d'annulation a été prise en guise de solidarité avec notre peuple palestinien frère et compte tenu des conditions humanitaires critiques observées dans la Bande de Gaza et dans tous les territoires palestiniens», explique le texte.

Les JCC étaient prévues pour la période du 28 octobre au 4 novembre 2023. Le Théâtre national de Tunis a annoncé l'organisation, dimanche 22 octobre, d'une soirée culturelle qui réunira des artistes «pour exprimer leur soutien absolu à la Palestine et à son peuple», à travers la musique, le théâtre, la poésie et autres.

La rencontre sera une occasion pour «récolter des dons au profit du peuple palestinien, en coordination avec le Croissant-Rouge tunisien», précise le Théâtre national qui relève du ministère des Affaires culturelles.

Le conflit entre Israël et le Hamas se poursuit, en dépit des appels multiples à l'arrêt des hostilités. Mardi 17 octobre, une roquette est tombée sur un hôpital, causant actuellement la mort des milliers de personnes dont des centaines d'enfants.



• Article paru le 20 octobre 2023

# Guinée : Une épidémie de diphtérie fait une cinquantaine de morts

**U**ne épidémie de diphtérie apparue dans centre-est de la Guinée, a causé la mort d'une cinquantaine de personnes depuis juillet dernier, a annoncé l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

D'après l'agence onusienne, du 4 juillet au 13 octobre 2023, un total de 538 cas a été signalé dans la région de Kankan, dans la partie orientale du pays.

Elle souligne que les centres de traitement du pays n'ont pas la capacité en termes de ressources humaines et matérielles pour une prise en charge adéquate des cas. Les cas suspects et confirmés ont été traités avec de l'amoxicilline et de l'azithromycine en première intention. Une prophylaxie antibiotique (amoxicilline, azithromycine) a été administrée aux contacts directs.



L'OMS ne recommande pas l'application de restrictions générales aux voyages ou aux échanges commerciaux avec la Guinée sur la base des informations disponibles pour cet événement.



Toutefois, bien que les voyageurs ne soient pas particulièrement exposés au risque d'infection par la diphtérie, l'organisation dédiée à la santé recommande aux autorités nationales de rappeler aux voyageurs qui se rendent dans des zones où sévissent des flambées de diphtérie de se faire vacciner de manière appropriée, conformément au programme national de vaccination établi dans chaque pays, avant leur départ. Pour l'agence onusienne, une dose de rappel est recommandée si plus de cinq ans se sont écoulés depuis la dernière dose.

La diphtérie est une maladie hautement contagieuse à prévention vaccinale qui est provoquée principalement par la bactérie *Corynebacterium diphtheriae* et peut être mortelle dans 5 à 10 % des cas, le taux de mortalité étant plus élevé chez les jeunes enfants.

• Article paru le 19 octobre 2023

# Le Maroc active son système de veille sanitaire devant la menace de la punaise de lit



Le ministère de la Santé et de la Protection Sociale au Maroc a mobilisé ses services de contrôle sanitaire aux frontières en vue de prévenir toute éventuelle introduction de la punaise de lit sur le territoire national.

«En réaction aux informations faisant état de la propagation de la punaise de lit dans un pays européen et afin de prévenir toute infiltration de cet insecte sur le territoire national, le ministère de la Santé et de la protection sociale, en coordination avec les différentes autorités publiques concernées par la surveillance sanitaire aux frontières, annonce l'activation du système de vigilance sanitaire et de surveillance proactive contre toute intrusion et propagation de cet insecte», déclare son communiqué relayé par l'Agence MAP.

Le 2 octobre dernier, une alerte a été émise par le capitaine d'un navire en provenance du port de Marseille en France, concernant des suspicions de présence de punaises de lit dans la cabine de l'équipage, informe le ministère qui a rassuré l'opinion publique que ses services de surveillance sanitaire du port de Tanger Med ont mis en œuvre les procédures habituelles en pareil cas, en procédant à une inspection minutieuse de toutes les composantes du navire, de sa cargaison et de ses espaces communs.



Selon les résultats de l'inspection, aucun insecte n'a trouvé été à bord du navire, y compris les punaises de lit, précise le département dédié à la santé.

Suite à l'alerte, les services de contrôle sanitaire du ministère au niveau du port Tanger Med et des autres points de transit maritime, aérien et terrestre, en collaboration avec les différents départements, effectuent des inspections minutieuses et globales de tous les moyens de transport entrant ou sortant de ces postes frontaliers conformément aux procédures de surveillance sanitaire aux frontières nationales, et aux normes internationales telles que recommandées par le Règlement sanitaire international (2005), poursuit le communiqué.

Le ministère explique que ces mesures s'inscrivent dans le cadre de ses efforts pour veiller à la sécurité des citoyens, protéger la santé publique et prévenir l'infiltration de cet insecte sur le territoire national.

• Article paru le 16 octobre 2023



## ***Le trio Maroc - Espagne - Portugal* retenu pour l'organisation de la Coupe du Monde 2030 de football**

### **Communiqué du Cabinet Royal**

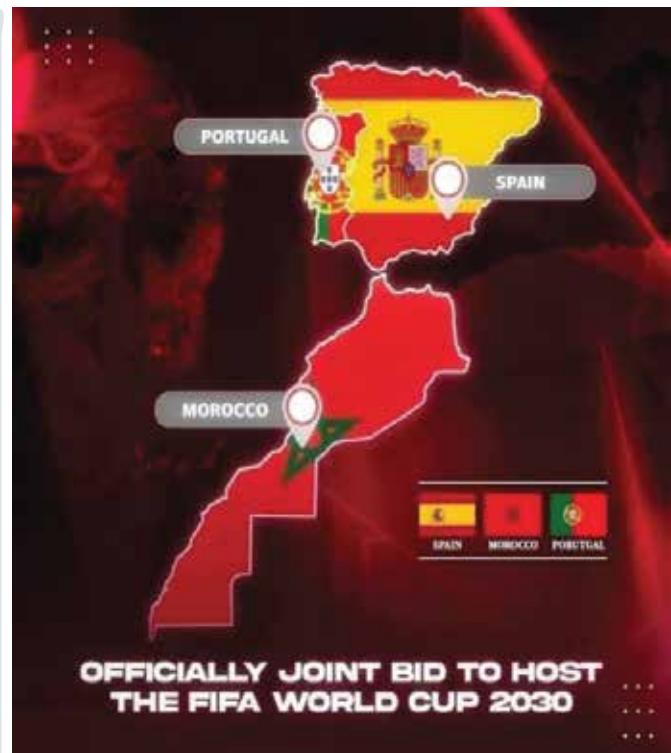


Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a le grand plaisir d'annoncer au peuple marocain que le Conseil de la FIFA vient de retenir à l'unanimité le dossier Maroc-Espagne-Portugal comme candidature unique pour l'organisation de la Coupe du Monde 2030 de football.

Cette décision du Conseil de la Fédération Internationale de Football salue et reconnaît la place de choix du Maroc dans le concert des grandes nations.

Sa Majesté le Roi adresse, à cette occasion, Ses félicitations au Royaume d'Espagne et à la République du Portugal, tout en réitérant l'engagement du Royaume du Maroc à travailler en parfaite synergie avec les instances en charge du dossier dans chacun des pays hôtes.

”



• Article paru le 04 octobre 2023

# **Le Maroc soutient l'Arabie Saoudite pour l'organisation des phases finales de la Coupe du Monde de football 2034**



**L**e ministère marocain des Affaires étrangères a annoncé, jeudi, le plein soutien du Maroc à la volonté du Royaume d'Arabie Saoudite frère de se porter candidat pour l'organisation des phases finales de la Coupe du Monde de football 2034.

«Le Royaume du Maroc, sous la conduite de SM le Roi, que Dieu Le préserve, est totalement convaincu de la capacité du Royaume d'Arabie Saoudite frère d'organiser cette grande manifestation sportive, eu égard à l'essor de développement global que connaît le pays et à ses capacités organisationnelles reconnues», conclu le texte.

Dans son communiqué, de département ministériel explique que «ce soutien procède des liens solides liant SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, à Son frère le Serviteur des Lieux Saints de l'Islam, le Roi Salmane Ibn Abdelaziz Al-Saoud, et à SAR le Prince Mohammed Ben Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud, Prince Héritier et Président du Conseil des ministres», explique la même source.



• Article paru le 06 octobre 2023



- DIRECTEUR PUBLICATION  
**Dr Najib KETTANI**
- CONSEILLERS DU DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
**Professeur Hassan OUAZZANI CHAHDI**  
**Professeur Mohamed HARAKAT**  
**Professeur Sabballah EL RHAZI**  
**Professeur EL Madani BENHAIOUN**  
**Dr Abdelilah EL MANSSOURI**
- DIRECTEURS DE LA RÉDACTION  
**Dr Farid Ferhat**  
**Said RAIHANI**  
**Aboukacem CHEBRI**
- CONSEILLERS JURIDIQUES  
**Maitre Zineb TIJANI (Avocate)**  
**Maitre Ghizlane CHEKKAR (Notaire)**
- COORDINATION AVEC LES RÉDACTIONS AFRICAINES  
**Mme Amal LEGOUITA**  
**Mme Aicha TALIKI**  
**Mr Fouad EL YAJIZI**  
**Mr Abdelaziz MOUDDENE**  
**Mohamed Abouelkacim**
- SECRÉTARIAT DE RÉDACTION  
**Mme Blanche Rolande NTSOUASSANI**
- COORDINATION ET STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT  
**Mr Othmane KETTANI**
- MAQUETTE  
**Melle Fatimaezzahra EL MANSOURY**
- DIRECTEURS DES RÉDACTIONS AFRICAINES  
**BENIN:**  
**Mr Fortune AHOUISSE**  
  
**CAMEROUN :**  
**Pr Bertin Leopold KOUAYEP**  
**Pr Alphonse Zozime TAMEKAMTA**  
  
**CONGO BRAZAVILLE :**  
**SE Pierre-Michel NGUIMBI**  
  
**CONGO KINSHASA:**  
**Mme Madeleine IMEKA**  
**Dr Eric Ingengi ABUKU**  
  
**COTE D'IVOIRE:**  
**Mr Valy COULIBALY**  
**Mr Abdoulaye KONE**  
  
**GABON:**  
**Mr Denis OVONO**  
  
**GUINEE BISSAU:**  
**Mr Saco CARAMBA**  
  
**MALI:**  
**Mme Mariam Diane Sanglier**  
**Mr Mamadou Camara**  
  
**SENEGAL:**  
**Mr Ali DIOUF**  
**Pr Babacar Diallo Socrate**  
**Mme Manal IKIR**  
  
**TOGO:**  
**Professeur Gado TCHANGBEDI**



# FESTIVAL INTERNATIONAL D'HISTOIRE D'ANEHO (FIHA)

23 au 26  
Nov. 2023

Pays invité: Région invitée:

**BRESIL** **MARTINIQUE**

Villes associées:

**KARA, TOGO**  
**ATTIÉMÉ, BÉNIN**



Thème:  
**rencontres**

FIHA, l'*histoire en fête* !

  
[www.festivals-aneho.com](http://www.festivals-aneho.com) 

Des **conférences-débats**, **table-rondes**,  
**concerts**, **spectacles**, **salon du livre**, **boulevard**  
**culinaire** et l'**innovation** de cette édition :

**Le Carnaval d'Aného**



**Yvelines**  
Le Département

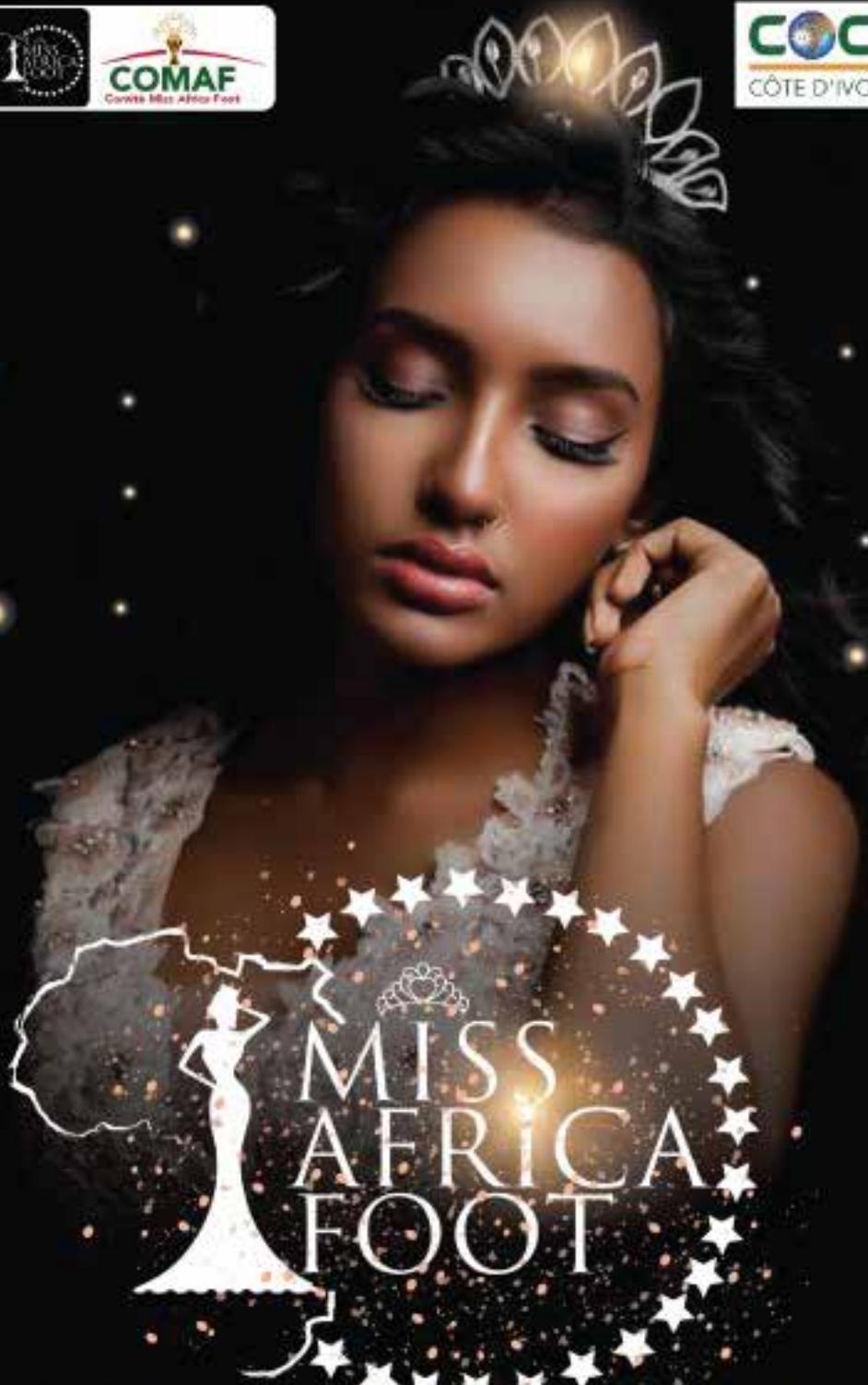


**SERVAIR**



**AIRFRANCE**





# Qui sera la nouvelle Ambassadrice du football Africain ?

24 NATIONS DE FOOTBALL - 24 REINES DE BEAUTÉ





# Organisation Maroc Afrika

## Cultures & Développements

ONG à vocation Intercontinentale  
Pour le développement des échanges culturels,  
La valorisation des potentialités humaines,  
La promotion et la consolidation  
de l'intégration interafricaine.



**24 NATIONS  
DE FOOTBALL  
REINES  
DE BEAUTÉ**

**05  
JANVIER  
2024**

*Célébrons les valeurs féminines autour du football*